La jeunesse québécoise
faits et chiffres (15-29 ans)

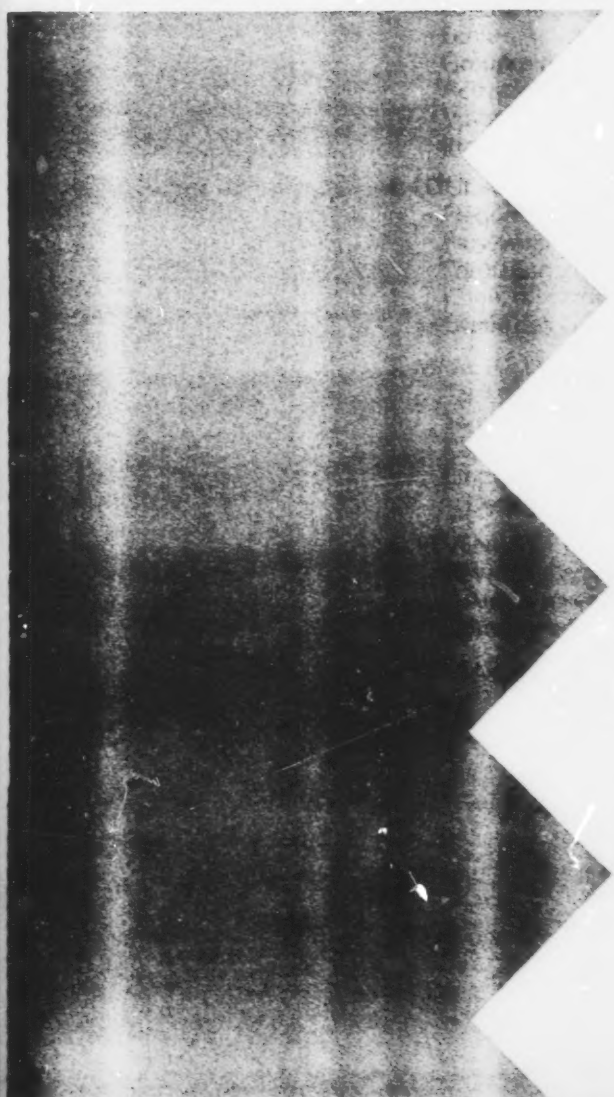

BIBLIOTHÈQUE
JUIN 9 1992
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif

93-01377/

Cette publication a été réalisée par le
Secrétariat à la jeunesse
875, Grande Allée Est
Édifice H, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8
Tél : (418) 643-8864
Télécopieur : (418) 646-8104

Conception graphique :
Boissonneault Gagné designers graphistes inc.

Impression :
Imprimerie Vitray inc.

Photos :
Ministère des Communications
Marc Lajoie, Bernard Vallée

Ce document s'inscrit dans le cadre du mandat du Secrétariat à la jeunesse qui est de seconder le ministre responsable en assurant la planification, la coordination et le développement des dossiers jeunesse au sein de l'appareil administratif gouvernemental.

Gouvernement du Québec
Dépôt légal – 1er trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-26117-8

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES 5

INTRODUCTION 7

1. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE 9
- Évolution de la population des jeunes 10
  - Décès 13
  - Fécondité 15

2. SANTÉ 17
- Activité physique 19
- MTS et SIDA 20
- Alcool et drogues 22

3. ASPECTS DE LA VIE SOCIALE DES JEUNES 25
- Famille 26
- Logement 27
- École 27
- Groupes de jeunes 28
- Activités de loisir 29
- Voyages et échanges 29
- Itinérance 30

4. ÉDUCATION ET FORMATION 31
- Fréquentation scolaire 32
- Persévérance aux études 34
- Formation générale ou professionnelle 35
- Choix de carrière 35
- Durée des études 36

5. MARCHÉ DU TRAVAIL 37
- Taux d'activité 39
- Taux de chômage 43
- Rapport emploi/population 47
- Emploi 51
  - Deux réalités spécifiques : Les relèves agricole et artistique 53

6. REVENUS ET CONSOMMATION 55
- Revenus d'emploi 57
  - Autres revenus 57
- Consommation 58

FAITS SAILLANTS 61

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1a Population des jeunes dans l'ensemble de la population,Québec, 1981 10
Tableau 1b Population des jeunes dans l'ensemble de la population,Québec, 1990 10
Tableau 2 Répartition en pourcentage des 15-29 ans par groupe d'âge quinquennal, Québec,1981-1990 11
Tableau 3 Diminution en pourcentage des 15-29 ans par région, Québec, 1986-1990 12
Tableau 4a Causes de décès des 15-29 ans, par sexe, Québec, 1989 (hommes) 13
Tableau 4b Causes de décès des 15-29 ans, par sexe, Québec, 1989 (femmes) 14
Tableau 5a Proportion des 15-24 ans considérés comme actifs, par sexe, Québec, 1988 19
Tableau 5b Proportion des 15-24 ans pratiquant l'activité physique ≥ 3h/sem. pendant 9 mois/an, par sexe, Québec, 1988 19
Tableau 6 Taux de scolarisation à 16 ans, Québec, 1961 à 1987 32
Tableau 7 Personnes inscrites aux divers ordres d'enseignement, selon le sexe, le type de formation, le type d'enseignement,Québec, 1989-1990 33
Tableau 8 Le marché du travail des jeunes de 15-29 ans, Québec, 1990 38
Tableau 9 Taux d'activité des 15-29 ans, par sexe, Québec, 1981 et 1990 39
Tableau 10 Taux d'activité des 15-29 ans, par groupe d'âge quinquennal,Québec, 1981 et 1990 40
Tableau 11 Taux d'activité des étudiants à plein temps de 15-24 ans, Québec, 1981-1990 41
Tableau 12 Taux d'activité des 15-24 ans, par niveau de scolarité atteint,Québec, 1981 et 1990 42
Tableau 13 Taux d'activité des 15-29 ans, par région, Québec, 1986 et 1990 43
Tableau 14 Taux de chômage des 15-29 ans, par sexe, Québec, 1981 et 1990 44
Tableau 15 Taux de chômage des 15-29 ans, par groupe d'âge quinquennal,Québec, 1981 et 1990 45
Tableau 16 Taux de chômage des 15-24 ans, par niveau de scolarité atteint, Québec, 1981 et 1990 46
Tableau 17 Taux de chômage des 15-29 ans, par région, Québec, 1990 46
Tableau 18 Rapport emploi/population des 15-29 ans, selon le sexe, Québec, 1981 et 1990 48
Tableau 19 Rapport emploi/population des 15-29 ans, par groupe d'âge quinquennal, Québec, 1981 et 1990 48
Tableau 20 Rapport emploi/population des 15-24 ans, par niveau de scolarité atteint, Québec, 1981 et 1990 49
Tableau 21 Rapport emploi/population des 15-29 ans, par région, Québec, 1986 et 1990 50
Tableau 22 Emploi chez les 15-29 ans, par grand secteur d'activité, Québec, 1981 et 1990 52

INTRODUCTION

En présentant ce document statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans, le Secrétariat à la jeunesse pose le premier jalon vers une meilleure connaissance de la jeunesse québécoise, son évolution, ses attentes, opinions et attitudes ainsi que sa situation relative ou ses spécificités par rapport à l'ensemble de la population.

Le défi était de taille puisqu'il existe peu de données officielles sur ce groupe d'âge et peu d'études et de sondages permettant de faire ressortir les aspects les plus significatifs de la vie des jeunes. Aussi, l'objectif poursuivi a été de fournir des capsules d'information quantitatives et qualitatives de la jeunesse québécoise. A ce titre, le document s'avérera un outil de référence utile pour celles et ceux qu'intéressent divers aspects de la réalité des jeunes.

Parmi les indicateurs disponibles, ont été sélectionnés ceux qui mettent le mieux en relief le processus d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ce sont: la santé; certains aspects de la vie sociale des jeunes comme la famille, l'école, les groupes et regroupements de jeunes, les loisirs et les sports, les voyages et les échanges et l'itinérance; l'éducation; le travail; et enfin, les revenus et la consommation. Ces indicateurs sont précédés d'un portrait de la situation démographique des jeunes de 15 à 29 ans.

De façon générale, les années de référence sont 1981 et 1990 et le groupe analysé concerne les jeunes de 15 à 29 ans. Toutefois, pour certains indicateurs comme la répartition géographique des jeunes et l'appartenance culturelle, les années de référence sont 1986 et 1990. De même, d'autres indicateurs, entre autres, ceux du secteur socio-sanitaire, loisir et activité physique concernent soit les 15-24 ans, les 18-34 ans ou les 15-34 ans. Ces distinctions demandent donc une certaine vigilance de la part des lectrices et des lecteurs.

Le chapitre 1 traite de l'évolution de la situation démographique des jeunes âgés de 15 à 29 ans, entre 1981 et 1990. Des données présentées, il ressort que la population des 15-29 ans continue de diminuer et que la structure par âge s'est modifiée au profit des 25-29 ans. Par ailleurs, la proportion de jeunes issus des communautés culturelles parmi les jeunes de 15-29 ans ne cesse d'augmenter et se concentrent dans la région métropolitaine de Montréal.

Le chapitre 2 sur la santé révèle que la très grande majorité des jeunes Québécoises et Québécois âgés de 15 à 24 ans se déclarent en bonne santé physique et mentale, même si certains indicateurs comme le manque d'activité physique, la progression des maladies transmises sexuellement et la plus grande consommation d'alcool et de drogue semblent ternir ce portrait.

Le chapitre 3, qui traite des divers aspects de la vie sociale des jeunes, fournit quelques données quantitatives et qualitatives sur les milieux de

socialisation des jeunes que sont la famille, l'école, les groupes de jeunes ainsi que sur leurs habitudes, notamment l'activité physique, les loisirs,les voyages et les échanges.

En matière d'éducation et de formation, le chapitre 4 fait ressortir que le taux de fréquentation à tous les ordres d'enseignement a continuellement augmenté au cours de la décennie 1980 et que s'accroît la probabilité pour un individu d'accéder à des études supérieures. En contrepartie, l'augmentation récente des abandons scolaires avant l'obtention d'un diplôme à tous les ordres d'enseignement, notamment au secondaire, de même que la diminution importante des inscriptions en formation professionnelle pourraient contribuer à marquer un temps d'arrêt dans la progression phénoménale de la scolarisation des Québécoises et Québécois.

S'il faut déplorer la présence d'un taux de chômage plus élevé chez les jeunes de 15-29 ans que dans l'ensemble de la population, de même qu'une augmentation du travail à temps partiel, ces données sont insuffisantes pour décrire la situation réelle de l'emploi des jeunes en 1990. Ainsi, le chapitre 5 traitant du marché du travail nous apprend que les jeunes sont plus présents sur le marché du travail qu'en 1981, que l'évolution s'est faite à la faveur des plus scolarisés et que la très grande majorité travaillent à temps plein (78,4 %).

Un phénomène important souligné dans ce chapitre et qui a pris de l'ampleur au cours de la décennie, concerne la conciliation travail/études, à tel point que chez les 15-24 ans, l'augmentation du taux d'activité des 15-24 ans est essentiellement attribuable à l'augmentation du taux d'activité des étudiantes et étudiants à temps plein.

Enfin, le chapitre 6 aborde la question des revenus et de la consommation.

1 Situation démographique

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES JEUNES

Le poids démographique des jeunes diminue

En 1990, le Québec compte 1 606 300 jeunes âgés de 15 à 29 ans, dont 788 800 femmes et 817 500 hommes[1]. Par rapport à 1981,la population des 15-29 ans a diminué de 13 %. En 1990, ils composent 23 % de la population totale comparativement à 29 % en 1981. En outre, en 1990,la proportion de jeunes de 15 à 29 ans parmi la population de 15 ans et plus s'établit à 29 % comparativement à 37 % en 1981.

Tableau 1a Population des jeunes dans l'ensemble de la population, Québec, 1981

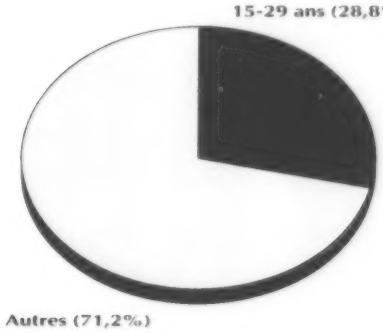

Tableau 1b Population des jeunes dans l'ensemble de la population, Québec, 1990

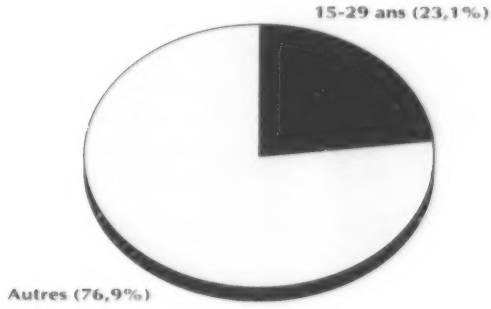

L'âge moyen de la cohorte des jeunes augmente

Parallèlement à la diminution de leur nombre, la structure par âge des 15-29 ans s'est modifiée. Ainsi, la répartition des jeunes par groupe d'âge quinquennal en 1990 est la suivante: 40 % ont entre 25 et 29 ans, 32 % entre 20 et 24 ans et 28 % entre 15 et 19 ans. En 1981, cette répartition était davantage uniforme avec 35 % de jeunes âgés de 20 à 24 ans, 33 % de 15 à 19 ans et 32 % de 25 à 29 ans. L'âge moyen de la cohorte des 15-29 ans a donc augmenté entre 1981 et 1990.

1. Normand, Thibault. *Perspectives démographiques du Québec et de ses regions 1986-2046*. Québec. Publications du Québec, 1990.

Tableau 2 Répartition des 15-29 ans par groupe d'âge quinquennal, Québec, 1981-1990

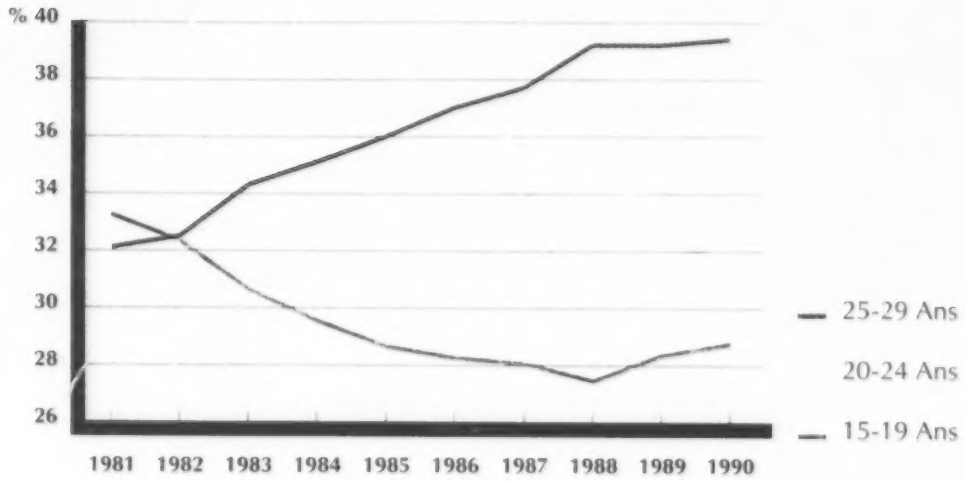

La baisse du nombre de jeunes varie selon la région[2]

La diminution du nombre de jeunes varie en importance selon la région. Ainsi, alors que le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans dans l'ensemble du Québec a diminué de 8 % entre 1986 et 1990, il est demeuré relativement stable dans les régions des Laurentides, de la Montérégie et de l'Estrie. Dans les régions de Lanaudière, du Saguenay–Lac-St-Jean, de Québec–Chaudières-Appalaches et de l'Outaouais, la diminution a été légèrement inférieure à la moyenne provinciale. Quant aux régions de la Mauricie–Bois-Francs, de la Gaspésie–Iles-de-la-Madeleine, de Montréal–Laval et de l'Abitibi-Témiscamingue, le nombre de jeunes de 15 à 29 ans a diminué de façon plus marquée que dans l'ensemble du Québec, sans toutefois rivaliser avec les régions de la Côte-Nord–Nord du Québec et du Bas-Saint-Laurent où la diminution a été deux fois plus importante que dans l'ensemble du Québec.

En 1990, la proportion des jeunes de 15 à 29 ans parmi la population de 15 ans et plus est de 28,8 %. Cette proportion est supérieure à la moyenne provinciale dans les régions de l'Abitibi–Témiscamingue (30,6 %), du Saguenay–Lac-St-Jean (30,7 %), de l'Estrie (30,9 %), de l'Outaouais (31,7 %) et de la Côte-Nord–Nord du Québec (32,1 %). Elle est inférieure dans les régions de la Mauricie–Bois-Francs (25,2 %), de Lanaudière (26,0 %), du Bas-Saint-Laurent (26,2 %) et de la Gaspésie–Iles-de-la-Madeleine (27,4 %). Enfin, elle se situe dans la moyenne dans les régions de Montréal–Laval (28,6 %), de Québec–Chaudière-Appalaches (28,8 %), des Laurentides (28,9 %) et de la Montérégie (29,5 %).

2. Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale.

Tableau 3 Diminution en pourcentage des 15-29 ans par région, Québec, 1986-1990

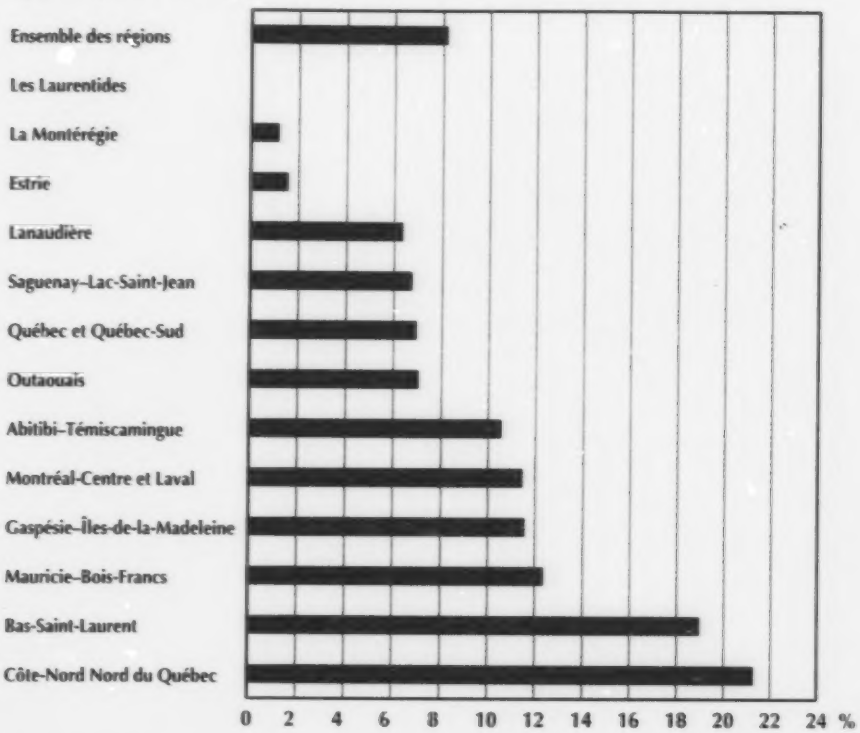

Une jeunesse de plus en plus multiculturelle

Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration évalue à environ 215 000[3] le nombre de jeunes Québécoises et Québécois de 15 à 29 ans issus des communautés culturelles en 1986. Plus de la moitié de ces jeunes seraient nés au Québec. La part des jeunes issus des communautés culturelles parmi les jeunes de ce groupe d'âge, en 1986, serait approximativement de 12 %. En 1981, cette proportion était de 8 %.

Les jeunes des communautés culturelles, comme du reste, l'ensemble de la population de ces communautés, se concentrent surtout dans la région métropolitaine de Montréal. En 1986, 85 % des jeunes de 15 à 29 ans issus des communautés culturelles y vivraient. Ces jeunes représenteraient 24 % des 15-29 ans de la région de Montréal ; ce pourcentage serait de 4 % pour le reste du Québec.

Enfin, les trois quarts des jeunes de 15 à 24 ans issus des communautés culturelles parleraient le français et l'anglais, 13 % ne parleraient que le français et une proportion égale ne parleraient que l'anglais. Par ailleurs, moins de 1 % ne parleraient ni le français, ni l'anglais.

1. Statistique Canada, Recensement 1986, compilation spéciale du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

DÉCÈS

Accidents routiers et suicide : les deux principales causes de décès

Depuis deux décennies, la mortalité générale des 15-29 ans des deux sexes a eu tendance à diminuer. Chez les femmes, cette diminution du taux de mortalité est très marquée avec une décroissance de 40 %. Chez les hommes, il faut souligner une diminution de près de 30 % dans le groupe des 20-24 ans et une quasi stabilité pour les 25-29 ans.

Une amélioration qui ne doit pas faire oublier que le taux de mortalité par traumatismes et empoisonnements pour 100 000 habitants monte en flèche à partir du groupe des 15-19 ans et atteint un sommet chez les hommes de 20-24 ans, sommet qui ne sera dépassé qu'à partir du groupe des hommes de 75-79 ans.

En moyenne, 1 400 jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit 1 100 hommes et 300 femmes, meurent chaque année au Québec.

Les traumatismes et empoisonnements, qui regroupent entre autres les accidents routiers, les suicides, les homicides, les noyades et les empoisonnements, expliquent plus des trois quarts des décès des jeunes de sexe masculin et environ les deux tiers de ceux des jeunes de sexe féminin. Parmi les autres causes les plus fréquentes de décès, on retrouve: les tumeurs, les maladies des appareils circulatoire, respiratoire et digestif et du système nerveux, le sida et les autres maladies infectieuses.

Tableau 4a Causes de décès des 15-29 ans, par sexe, Québec, 1989

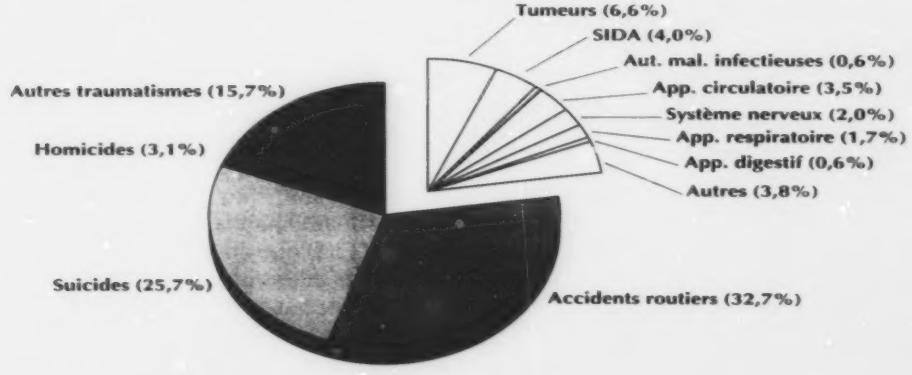

Hommes

Tableau 4b Causes de décès des 15-29 ans, par sexe, Québec, 1989

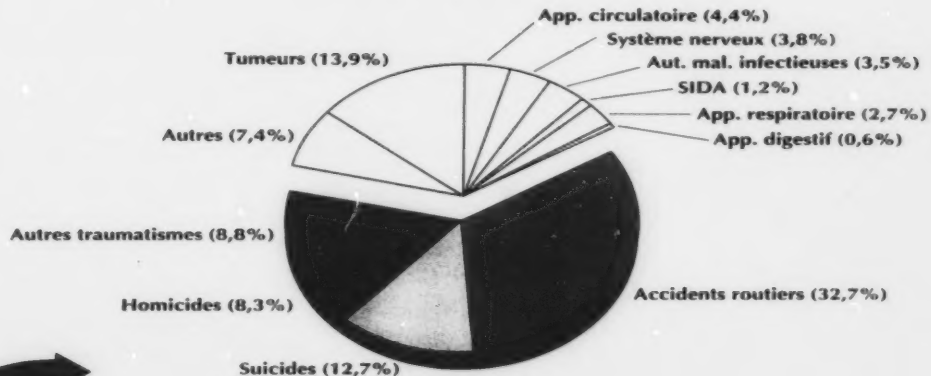

Les accidents de la circulation impliquant un véhicule routier conduit par un jeune demeurent la première cause de mortalité chez les 15-29 ans depuis le début des années 1980. En 1989, les accidents de véhicules à moteur comptent pour 32,7 % des décès des hommes et des femmes de ce groupe d'âge.

En 1989, le suicide étant responsable de 25,7 % des décès des jeunes hommes et de 12,7 % de ceux des jeunes femmes, il représente la deuxième cause de décès chez les 15-29 ans. A l'instar d'autres régions et pays, les jeunes hommes constituent un groupe à risque plus élevé que les jeunes femmes. Pour l'année 1989, chez les 15-24 ans, le taux annuel de mortalité par suicide pour 100 000 habitants est environ six fois plus élevé chez les jeunes Québécois (33,5) que chez les jeunes Québécoises (4,5). De plus, comparativement aux autres groupes d'âge, les hommes de 20-29 ans ont eu, de 1980 à 1987, des taux de mortalité par suicide légèrement plus élevés que les 30-44 ans.

Légère progression des décès dus au sida

Même si le sida ne représente que 3,3 % des décès des 15-29 ans, il faut souligner qu'il progresse à un rythme annuel de 25 % par année depuis 1987 et qu'il constitue la quatrième cause de décès chez les 25-29 ans depuis 1988.

FÉCONDITÉ

Les comportements au regard de la fécondité se sont transformés depuis les années soixante. En particulier, les femmes ont moins d'enfants et elles ont leur premier plus tardivement.

L'indice synthétique de fécondité, qui exprime le nombre moyen d'enfants qu'une femme aura au cours de sa vie selon les conditions de fécondité d'une année donnée, est passé de 3,77 en 1961 à 1,35 en 1987. En conséquence, la proportion de femmes qui n'auraient pas d'enfants est passée de 8 % à 34 % au cours de la même période. Il faut souligner ici qu'un certain rattrapage se réalise depuis 1988. En 1990, l'indice synthétique de fécondité se situe à 1,65 et la proportion de femmes qui n'auraient pas d'enfants n'est plus que de 19 %.

Par ailleurs, les femmes qui ont leur premier enfant avant d'atteindre 25 ans sont moins nombreuses. Entre 1961 et 1990, la proportion est passée de 26 à 16 pour 1 000 femmes chez les 15-19 ans, et de 93 à 54 pour 1 000 femmes chez les 20-24 ans. En revanche, chez les 25-29 ans, la proportion est passée de 44 à 61 pour 1 000 femmes.

Le contrôle de la fécondité s'est largement exercé par le biais de la contraception. On retrouve également les interruptions volontaires de grossesse. Ainsi, en 1990, 21 843 interruptions de grossesse ont été pratiquées, soit 22 interruptions pour 100 naissances. Ce taux était de 15 en 1981 et de un en 1971.

En 1990, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances est de 91 pour les 15-19 ans, de 31 pour les 20-24 ans, de 13 pour les 25-29 ans, de 15 pour les 30-34 ans, comparativement à 29 pour les 35-39 ans, à 61 pour les 40-44 ans et, enfin, à 91 pour les 45 ans et plus.

2 Santé

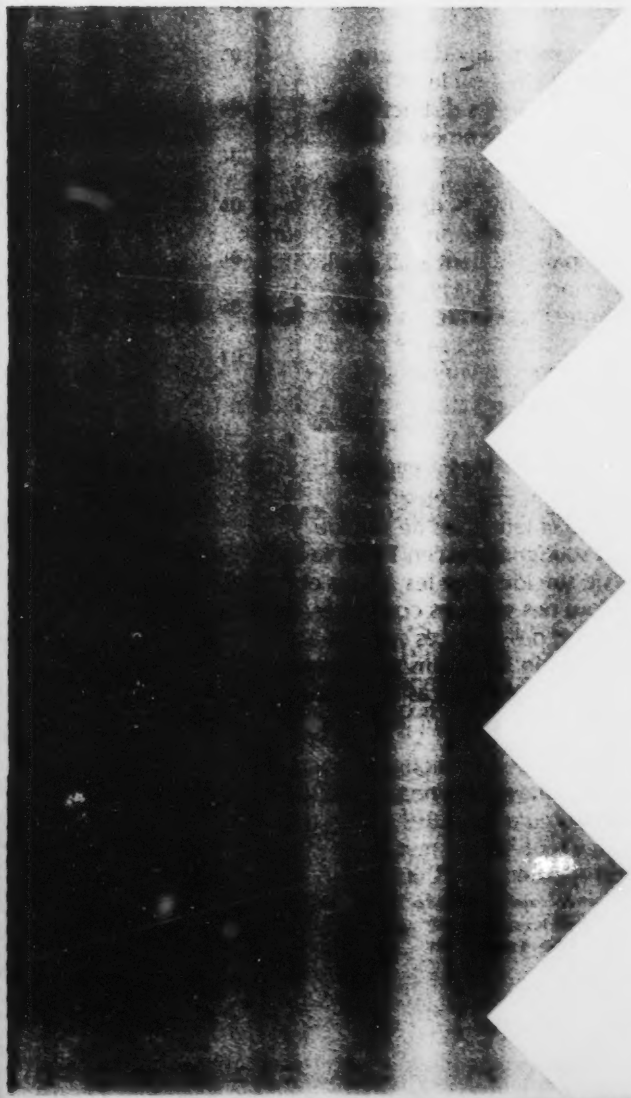

Bonne santé physique et mentale

D'entrée de jeu, il faut souligner que la très grande majorité des Québécoises et des Québécois de 15-24 ans se considèrent en bonne santé physique et mentale. En effet, selon l'enquête Santé-Québec 1987[4], 95 % se déclarent soit en "excellente", "très bonne" ou "bonne" santé physique. Pour l'ensemble de la population, c'est 89 % des gens qui partagent cette perception. Seulement 5 % des 15-24 ans se considèrent en "moyenne" ou "mauvaise" santé physique, comparativement à 7 % des 25-44 ans, 18 % des 45-64 ans et à 27 % des 65 ans et plus.

Concernant la santé mentale, les trois quarts des jeunes de 15-24 ans s'estiment en bonne forme psychologique, soit une proportion égale à l'ensemble de la population. Parmi les 23 % qui s'estiment en piètre état de santé psychologique, davantage de jeunes femmes (29 %) que de jeunes hommes (16 %) disent vivre des états de détresse psychologique.

Utilisation moindre des services médicaux et variable selon le sexe

Les jeunes de 15-29 ans utilisent les services médicaux dans une proportion légèrement moins élevée que leurs aînés ou leurs cadets, notamment les services spécialisés. On remarque des distinctions importantes dans ce groupe d'âge entre les jeunes femmes et les jeunes hommes.

Selon la Régie de l'assurance maladie[5], en 1989, 89 % des femmes de ce groupe d'âge ont utilisé les services médicaux en moyenne 9,8 fois pour un coût annuel de 221 $ par participante, comparativement à 69 % des jeunes hommes qui les ont utilisé en moyenne 7,1 fois pour un coût annuel de 134 $. Cette différence s'explique du fait que les femmes sont appelées à consulter davantage les professionnels de la santé en raison notamment de leur système reproducteur: examens gynécologiques, infections, MTS, suivis de grossesse, etc.

Première cause d'hospitalisation : la santé mentale

Les troubles de santé mentale constituent la principale cause d'hospitalisation des 15-24 ans. Les suicides et tentatives de suicide figurent parmi ces causes. À titre indicatif, soulignons qu'en 1988, le nombre d'hospitalisations pour tentative de suicide chez les 30 ans et moins étaient trois fois plus élevées que pour des suicides complétés. Pour l'année 1988-1989, le ministère de la Santé et des Services sociaux a recensé 1 086 cas d'hospitalisation de jeunes de 15-24 ans pour tentative de suicide, ce qui représente 49,8 % de l'ensemble des cas répertoriés. En matière de tentative de suicide, les jeunes filles constituent un groupe à risque plus élevé que les jeunes hommes.

4. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Et la Santé, ça va? Rapport de l'enquête Santé Québec 1987*, Québec, Publications du Québec, 1988.
5. Régie de l'Assurance-maladie du Québec, *Statistiques annuelles 1989*, Québec, 1990.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Diminution avec l'âge

Selon l'Enquête Campbell sur le mieux-être au Canada (1988)[6], qui fait suite à l'Enquête de Condition physique Canada de 1981, aussi bien le temps consacré à l'activité physique que la dépense énergétique durant l'activité physique diminuent avec l'âge. La diminution de la dépense énergétique est particulièrement prononcée entre 15 et 19 ans et entre 20 et 24 ans. En effet, la proportion de personnes considérées comme actives, c'est-à-dire dépensant au moins 3 kilocalories par kilogramme de poids corporel par jour, diminue alors de 22 points de pourcentage chez les hommes et de 13 points chez les femmes.

Tableau 5a Proportion des 15-24 considérés comme actifs, par sexe, Québec, 1988

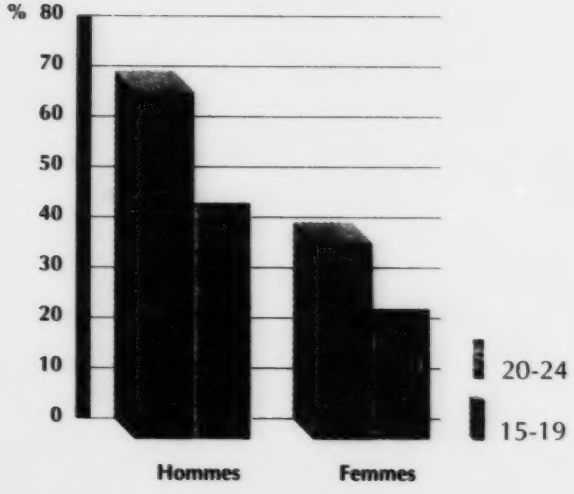

Énergie dépensée durant les loisirs

Tableau 5b Proportion des 15-24 ans pratiquant l'activité physique ≥ 3h/sem. pendant 9 mois/an, par sexe, Québec, 1988

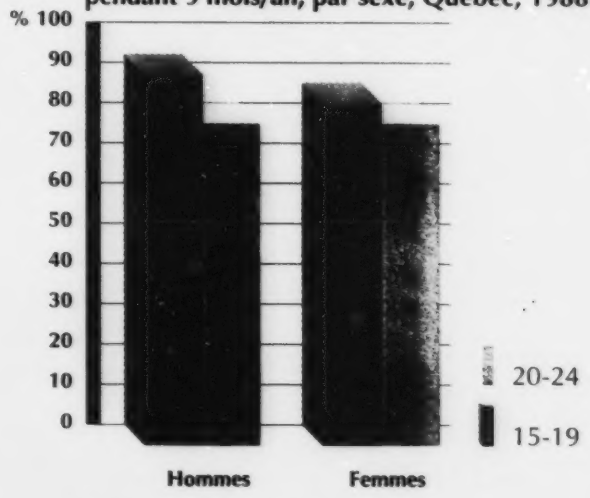

Temps consacré à l'activité physique

Augmentation du temps consacré à l'activité physique

Les 15-24 ans consacrent plus de temps de loisir à l'activité physique en 1988 qu'en 1981, sauf les hommes de 20-24 ans pour lesquels on enregistre une légère baisse. Il y a peu de différences entre les comportements des hommes et des femmes à cet égard. Ainsi, en 1988, 92 % des hommes et 85 % des femmes de 15-19 ans consacraient au moins 3 heures/semaine, 9 mois par année, à l'activité physique comparativement à 80 % des hommes et des femmes de 20-24 ans. En 1981, cette proportion était de 76 % pour les hommes et de 71 % pour les femmes de 15-19 ans et, chez les 20-24 ans, de 82 % pour les hommes et de 72 % pour les femmes.

6. Thomas, Stephen et Cora L. Craig, *Le mieux-être des Canadiens et de Canadiennes : Faits saillants de l'Enquête Campbell de 1988*, Ottawa, Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, 1990.

Variation de la dépense énergétique et de l'importance accordée à l'activité physique selon le sexe

Si l'on tient compte de l'énergie dépensée pendant les loisirs, 69 % des hommes comparativement à 39 % des femmes de 15-19 ans étaient considérés comme actifs en 1988. Chez les 20-24 ans, la proportion était de 47 % chez les hommes et de 26 % chez les femmes.

S'il existe une différence de comportement entre les jeunes femmes et les jeunes hommes en ce qui concerne leur niveau d'activité, il semble qu'il en soit de même en ce qui concerne leurs opinions. Entre 15 et 24 ans et notamment entre 15 et 19 ans, les femmes accordent moins d'importance que les hommes à l'activité physique en tant que facteur contribuant au mieux-être. Ainsi, 33 % des femmes de 20-24 ans et 38 % de celles de 15-19 ans y accordent de l'importance, alors que c'est l'opinion respectivement de 38 % et de 49 % des hommes des mêmes groupes d'âge. Soulignons que l'enquête de 1988 révèle que les jeunes femmes se sont montrées plus concernées que les jeunes hommes par tous les autres facteurs contribuant au mieux-être, dont l'alimentation, le repos, le sommeil et le contrôle du poids.

Niveau de scolarité : le facteur déterminant

Enfin, pour l'ensemble de la population, l'étude établit une corrélation positive entre le temps consacré à l'activité physique, la quantité d'énergie dépensée et le niveau d'instruction, et ce, même si l'écart se rétrécit avec les années, spécialement en ce qui concerne le temps consacré à l'activité physique. En 1988, 89 % des diplômés d'université consacrent au moins 3 heures/semaine, 9 mois par année, à l'activité physique et 41 % sont considérés comme actifs; pour les personnes n'ayant pas complété leurs études secondaires, ces proportions sont de 71 % et de 27 %. En 1981, 69 % des diplômés d'université consacraient au moins 3 heures/semaine à l'activité physique et 33 % étaient considérés comme actifs; pour les personnes n'ayant pas complété leurs études secondaires, les proportions étaient de 45 % et de 17 %.

MTS

ET SIDA

L'utilisation d'un moyen contraceptif ne semble pas un comportement acquis lors de la première relation sexuelle. Selon des données obtenues du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), 75 % des adolescentes et adolescents déclarent ne pas avoir planifié le moment de leur première relation sexuelle et près de 50 % de ceux qui sont sexuellement actifs n'utilisent pas de moyen contraceptif. Une étude

réalisée en 1989 auprès de jeunes de cinquième secondaire[7] appuie les données du MSSS puisque 42 % des garçons et 45 % des filles mentionnent avoir utilisé le condom lors de leur première relation sexuelle.

Soulignons enfin que selon l'enquête Santé Québec réalisée récemment auprès des jeunes de 15-29 ans[8], 85 % des jeunes mentionnent avoir déjà utilisé le condom à au moins une occasion, mais 40 % disent avoir abandonné son utilisation. Ce comportement a des effets importants sur la vie de plusieurs jeunes, les deux principaux problèmes étant les grossesses non désirées et les maladies transmises sexuellement (MTS).

Plus grande exposition aux MTS

Les MTS affectent les jeunes de 15-29 ans de façon plus importante que le reste de la population. En effet, plus de 70 % des cas recensés se situent dans ce groupe d'âge. En 1990, le ministère de la Santé et des Services sociaux[9] relevait près de 20 000 cas de MTS. Toutefois, on estime que le nombre de cas réels seraient d'environ quatre à cinq fois plus élevés.

Parmi les MTS déclarées, ce sont la chlamydia et la gonorrhée qui sont les plus répandues. À elle seule, la chlamydia compte pour 85 % de tous les cas recensés. Cette maladie affecte principalement les jeunes femmes et elle est souvent la cause de leur infertilité. Ce sont les femmes de 20-24 ans qui sont le plus touchées par cette maladie : elles comptent en effet pour le quart de tous les cas déclarés.

De 1985 à 1989, on a pu observer une diminution des cas de gonorrhée de l'ordre de 80 %. Pour l'année 1990, cette tendance ne s'est pas maintenue puisqu'on assiste à une hausse de près de 20 % par rapport à l'année précédente. Pour ce qui est de la chlamydia, les données ne sont disponibles que depuis l'année 1988, puisqu'elle est devenue une maladie à déclaration obligatoire à la fin de 1987. De 1988 à 1989, on a enregistré une diminution de 14 %; en 1990, la diminution atteint 8 %.

Précisons que l'herpès et les condylomes ne sont pas inclus dans ces données puisque ces affections ne font pas partie des maladies à déclaration obligatoire. Les condylomes seraient, à eux seuls, presque aussi répandus que la chlamydia.

Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA)

Alors que le premier cas de SIDA[10] a été recensé au Québec en 1979, on dénombre aujourd'hui 384 personnes atteintes chez les 15-29 ans, dont 66 % sont des hommes de 25-29 ans. Chez les 15-19 ans, 16 cas ont été relevés jusqu'à maintenant. Les 15-29 ans comptent pour 21,5 % des cas totaux. Ce sont les hommes de 30-34 ans qui présentent le taux le plus élevé avec 136,8 pour 100 000 habitants. Parmi les 15-29 ans, le plus haut taux se retrouve chez les hommes de 25-29 ans, soit 82,3.

7. Johanne, Otis, *Étude des déterminants psychosociaux de l'utilisation du condom chez les adolescents et les adolescentes de cinquième secondaire*, Septembre 1989.
8. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Santé Québec, Enquête québécoise sur les facteurs de risque associés au sida et aux autres MTS : la population des 15-29 ans*, Québec, 1991.
9. Jacques, Ringuet, Direction de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, Données non publiées, 1990.
10. Robert, Rémis, Centre d'étude sur le sida, Programme de surveillance du sida du Québec, DSC Hôpital général de Montréal, Décembre 1991, Données non publiées.

Il importe également de souligner que le problème de la séropositivité, c'est-à-dire être porteur du virus d'immuno-déficience humaine (VIH) est beaucoup plus répandu que le SIDA lui-même : sept à huit fois plus selon certaines estimations. Il est difficile d'estimer l'importance de la séropositivité chez les 15-29 ans. Une analyse sommaire des cas d'infections au VIH nous apprend qu'à ce jour, environ 1 350 personnes auraient été infectées alors qu'elles étaient âgées entre 15 et 29 ans. Parmi les personnes actuellement infectées qui n'ont pas développé la maladie, il y en aurait environ 630 dans le même groupe d'âge.

ALCOOL ET DROGUES

Consommation d'alcool

Selon les données tirées d'une étude récente du ministère de l'Éducation (MEQ)[11], parmi les 66 % de jeunes de 12 à 18 ans qui ont déjà consommé de l'alcool, très peu en consomment régulièrement (4 %) ou occasionnellement (23 %). Chez les consommateurs réguliers, on retrouve une proportion plus grande de garçons (5 %) que de filles (3 %) alors que chez les consommateurs occasionnels, il y a davantage de filles (26 %) que de garçons (22 %) de même que chez ceux qui boivent dans les occasions spéciales (32 % des filles et 30 % des garçons).

Parmi les 58 % de répondantes et répondants qui ont dit consommer de l'alcool au moment de l'enquête, la majorité (31 %) ne buvaient que dans des occasions spéciales. Interrogés sur la fréquence de leur consommation d'alcool au cours des quatre dernières semaines, 30 % ont répondu ne pas en avoir consommé, 44 % en ont consommé moins d'une fois par semaine, 16 % une fois par semaine, 8 % deux ou trois fois par semaine et 2 % quatre fois ou plus. L'étude nous apprend aussi que le moment privilégié pour prendre de l'alcool est la fin de semaine pour 94 % des jeunes. Par ordre d'importance, les raisons principales invoquées pour consommer de l'alcool sont : le plaisir (69 %), pour accompagner leurs amis (14 %), pour essayer (10 %), pour oublier leurs problèmes (4 %) et pour être mieux dans leur peau (3 %).

11. Ministère de l'Éducation, *Les habitudes de vie des élèves du secondaire : rapport d'étude*, 1991.

L'enquête Santé-Québec de 1987[12] est aussi révélatrice sur la fréquence de la consommation d'alcool et sur le profil des consommateurs. Ainsi, 55 % des 15-24 ans consomment de l'alcool à chaque semaine; les jeunes hommes (59 %) consommant de l'alcool en proportion légèrement plus élevée que leurs consoeurs (50 %). De plus, les jeunes hommes prennent un nombre plus élevé de consommations par semaine; 10 % boivent 14 consommations et plus par semaine, comparativement à 4 % des jeunes femmes. Les jeunes femmes de 15-24 ans se démarquent par un profil de consommation légèrement supérieur par rapport aux femmes d'autres groupes d'âge.

Consommation de drogues

Bien que moins répandue que la consommation d'alcool, l'initiation à la consommation de drogues illicites s'effectue très tôt. À ce sujet, l'étude du M.E.Q.[13] nous apprend que 17 % des jeunes ont déjà consommé de la drogue. Parmi ceux-ci, 97 % l'ont fait pour la première fois entre 12 et 16 ans et 74 % entre 13 et 15 ans. Cependant, l'expérience menée dans la région de l'Outaouais démontre que cette tendance peut être renversée par l'adoption de mesures énergiques.

En effet, l'étude publiée récemment par le Département de santé communautaire de l'Outaouais[14], qui fait état d'une enquête menée auprès des élèves du secondaire en 1985 et reprise en 1991, démontre une baisse importante de la consommation de drogues chez cette clientèle. Au cours de cette période, la consommation de cannabis aurait diminué de moitié, passant de 22 % à 10 %. Quant aux consommateurs de produits chimiques, de cocaïne et de colle, leur pourcentage serait passé respectivement de 9 % à 6 %, de 6 % à 2 % et de 4 % à 1 %. Pour l'auteure, ces résultats encourageants seraient principalement attribuables à l'adoption en 1986 du Programme-cadre en prévention des toxicomanies qui a donné lieu à une multitude d'interventions, de même qu'au lancement en 1987 de la Stratégie canadienne anti-drogue qui a eu un effet de renforcement sur les initiatives locales.

D'autres données tirées de l'enquête Santé-Québec de 1987[15], nous révèlent que 29 % des 15-24 ans comparativement à 21 % pour l'ensemble de la population québécoise, ont consommé de la drogue au moins cinq fois au cours de leur vie. En général, les hommes sont de plus grands consommateurs que les femmes et les principaux consommateurs se situent dans la tranche des 15-44 ans.

12. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Et la santé, ça va?..., op. cit.
13. Ministère de l'Éducation, Les habitudes de vie..., op. cit.
14. Deschesne, Marthe, Évolution de la consommation d'alcool et des autres drogues chez les élèves du secondaire 1985-1991, Hull, Département de la santé communautaire de l'Outaouais, 1991.
15. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Et la santé, ça va?..., op. cit.

3 Aspects de la vie sociale des jeunes

FAMILLE

Légère augmentation des 15-24 ans vivant avec leurs parents

Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, la proportion qui vivent avec leurs parents sans jamais avoir été mariés est de 69 % en 1986. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. En 1986, elle est de 75 % chez les jeunes hommes et de 63 % chez les jeunes femmes. Entre 1981 et 1986, la proportion de jeunes vivant avec leurs parents a légèrement augmenté, soit de deux points de pourcentage.

Chez les 15-34 ans :

Augmentation des ménages à une seule personne

En 1986, parmi les ménages ayant à leur tête une personne âgée entre 15 et 34 ans, 20 % sont des personnes vivant seules. Cette proportion est plus élevée qu'en 1980 alors que 16 % des jeunes ménages étaient des personnes seules.

Augmentation des familles monoparentales

En 1986, 93 % des jeunes ménages de deux personnes et plus vivent uniquement avec des personnes ayant des liens de sang, d'adoption ou d'alliance (incluant l'union de fait). En 1980, cette proportion était légèrement plus élevée, soit 95 %. Parmi ces jeunes ménages composés uniquement de personnes apparentées, 65 % comptent des enfants, soit une proportion légèrement inférieure à 1980 (68 %). Enfin, parmi ces jeunes ménages avec enfants, 20 % sont des familles monoparentales comparativement à 9 % en 1980.

Progression de l'union libre

Au cours des années 1980, l'union libre a continué de progresser. Ainsi, 12 % des couples vivaient en union libre en 1986 comparativement à 8 % en 1981.

L'union libre est davantage répandue chez les jeunes. En 1986, la proportion de couples vivant en union libre était de 67 % chez les 15-19 ans, de 47 % dans le groupe des 20-24 ans et de 25 % pour les 25-29 ans.

LOGEMENT

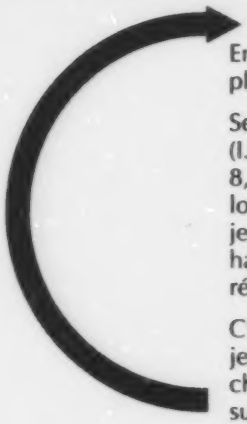

En 1988, 82 % (615 000) des jeunes de 35 ans et moins qui ne résident plus chez leurs parents sont en logement locatif.

Selon une étude produite par l'Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.)[16], les jeunes chefs de ménage de moins de 35 ans occupent 8,3 % des logements sociaux disponibles au Québec. Des 53 000 logements sociaux recensés, on estime que 7,5 % sont occupés par des jeunes de moins de 30 ans. De plus, on évalue à 1 % le nombre de HLM habitées par des jeunes de moins de 25 ans et à 35 % le pourcentage de résidents de coopératives qui ont moins de 35 ans.

C'est à partir d'un revenu supérieur à 45 000 $ que la proportion de jeunes propriétaires dépasse celle des locataires. On dénombre 147 600 chefs de ménage de moins de 35 ans qui déclarent un revenu égal ou supérieur à ce montant, dont 139 000 sont âgés entre 24 et 34 ans et 8 600 ont moins de 25 ans.

ÉCOLE

Satisfaction à l'égard de l'atmosphère à l'école

Selon l'étude Sorécom[17], les 17-30 ans se disent très satisfaits (78 %) de l'atmosphère qui règne dans l'établissement d'enseignement qu'ils fréquentent, et ce, même s'ils mentionnent souvent l'atmosphère dépersonnalisée des polyvalentes.

Une autre étude portant sur les comportements, les besoins et les préoccupations des élèves du 3e et 5e secondaire de l'île de Montréal[18] nous apprend qu'environ 85 % de ces jeunes sont satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec leurs camarades de classe et 80 % le sont des relations avec leurs professeurs. Bien qu'élevés, leurs taux de satisfaction sont moindres en ce qui concerne la qualité de vie à l'école et les relations entretenues avec la direction (70 %), les services offerts à l'école (65 %) et le choix des activités (50 %).

Relations interculturelles positives

En ce qui concerne l'état des relations interethniques entre élèves, une étude récente d'Anne Laperrière et de René Dolce (1990)[19] sur les jeunes des minorités ethniques dans le système scolaire québécois révèle que les relations interculturelles sont dans l'ensemble positives et que domine chez ces derniers l'idéologie antiraciste et antidiscriminatoire.

16. Richard, Morin, Damaris, Rose et Joël, Mongeau, *La formation de ménages chez les jeunes*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal, 1988.
17. Sorécom, *Les jeunes de 17 à 30 ans* : Rapport d'une étude quantitative, Étude réalisée pour le compte du Secrétariat à la jeunesse, 1988.
18. Ministère de l'Éducation et ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Comportements, besoins et préoccupations des élèves du 3e et 5e secondaire de l'île de Montréal selon leur origine ethnique*, 1991.
19. Anne, Laperrière et René, Dolce, «Les jeunes des minorités ethniques et le système scolaire québécois», *L'action nationale*, no. spécial, vol. LXXX, no 4, avril 1990.

GROUPES DE JEUNES

Au cours des dix dernières années, on a assisté à la création de plusieurs organismes ou regroupements d'organismes qui offrent aux jeunes des services dans des domaines aussi variés que le secteur social, l'éducation, le travail, le loisir, les sports et la culture. On dénombre actuellement 1 567 organismes jeunesse actifs au Québec, comparativement aux 700 qu'on était en mesure d'identifier en 1986.

L'implication des jeunes

L'appartenance aux pairs est une caractéristique importante de la jeunesse. Cette réalité, saine en soi, peut être considérée comme un processus normal de socialisation chez les jeunes.

L'étude Sorécom[20] a abordé la question de l'engagement des jeunes par le biais de leur participation à des associations de jeunes. Ainsi, 17 % des jeunes déclarent participer à des associations ou à des organismes de jeunes, alors que 75 % estiment qu'il est très important ou important pour les 17-30 ans de consacrer du temps à ces organismes. Parmi les répondantes et répondants, ce sont les 17-19 ans (25 %) et les jeunes aux études (22 %) qui sont les plus actifs.

Dans le cadre scolaire, un sondage CROP-La Presse (janvier 1990) apporte de précieux renseignements sur la satisfaction des étudiants à l'égard de leurs associations; ainsi, 60 % des étudiants universitaires et 75 % des cégépiens se déclarent assez bien ou encore très bien représentés par l'association étudiante de leur institution, contre seulement 4 % des universitaires et 5 % des cégépiens qui se disent très mal représentés. Quant à leur implication, 17 % mentionnent s'impliquer directement.

Les «gangs» ou bandes

Le regroupement en "gangs" ou en bandes, qui est un facteur positif pour l'insertion sociale des jeunes, devient un sujet d'inquiétude lorsque les bandes sont des lieux de manifestations de violence et de délinquance.

Le phénomène des bandes comme lieux de manifestations de violence ne concerne qu'une minorité de jeunes et s'est transformé au cours des deux dernières décennies. Alors qu'au début des années 1970, la police de Montréal identifiait 52 bandes composées de 1 038 adolescents et jeunes adultes, en 1990, on en dénombre moins d'une trentaine, parmi lesquelles on distingue trois groupes de bandes, soit : les bandes criminelles utilisant des adolescents pour effectuer leurs délits, les regroupements informels de jeunes favorisant les actes de délinquance et les "gangs" de rue.

Ces "gangs" sont semi-organisés, impliquent la présence de jeunes leaders et utilisent la force et la menace du groupe comme mode de communication. En 1990, les services policiers dénombrent six de ces "gangs" à Montréal, lesquels rassemblent quelque 500 jeunes.

20. Sorecom, Les jeunes..., op. cit.

LES ACTIVITÉS DE LOISIR

Une étude réalisée en 1987 pour le compte du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP)[21] démontre qu'en ce qui concerne les loisirs et leur organisation, les jeunes de 18 à 25 ans constituent un groupe relativement homogène.

De façon générale, l'étude révèle que les jeunes de ce groupe d'âge manifestent peu d'intérêt pour les activités de loisir s'adressant à l'ensemble des adultes et qu'ils souhaitent qu'on leur donne plutôt l'occasion d'organiser leurs propres activités de loisir en mettant à leur disposition des lieux où se regrouper et en leur offrant l'assistance nécessaire.

De façon générale, on observe que les jeunes sont attirés par des activités qui permettent l'expression de leur identité et favorisent les relations sociales. Ils apprécient également les activités qui leur procurent l'occasion de vivre de nouvelles expériences et satisfont leur goût du défi et de l'aventure.

En ce qui concerne l'organisation des loisirs, l'étude du MLCP indique également que la majorité des jeunes considèrent que les programmes de loisir des municipalités ne correspondent pas à leurs besoins. Dans ce contexte, de nombreux jeunes se tournent vers les organismes privés, tout en estimant que ces services sont très chers. Aussi, malgré l'attrait que semblent exercer ces organismes, plusieurs jeunes estiment que leurs revenus ne leur permettent pas d'utiliser ces services.

Pour leur part, les jeunes fréquentant une institution scolaire semblent plutôt satisfaits puisqu'ils ont l'occasion de profiter des activités et des équipements mis à leur disposition par cette dernière.

VOYAGES ET ÉCHANGES

En 1990, le pourcentage des 15-19 ans ayant fait un voyage d'une nuit ou plus pour d'autres fins que des raisons d'affaires est de 55 %[22], comparativement à 68 % pour les 20-24 ans et les 25-44 ans. Pour l'ensemble de la population, le pourcentage est de 63 %. Toujours par rapport à l'ensemble des Québécoises et des Québécois, les 20-24 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir fait au moins un voyage d'agrément au Québec (56 % contre 47 %) et à l'extérieur du Canada vers d'autres destinations que les États-Unis (12 % contre 9 %). Ils sont aussi nombreux à s'être rendus au moins une fois aux États-Unis (19 %), mais moins nombreux à s'être rendus dans d'autres provinces canadiennes (11 % contre 13 %).

Les jeunes attachent beaucoup d'importance aux échanges puisque, pour plusieurs, ils constituent une expérience leur permettant d'acquérir un

21. Cossette Communication-Marketing, *Les attitudes et les besoins des jeunes face à leurs loisirs*, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1987.

22. Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens, compilation spéciale.

complément à leur formation et, par la même occasion, facilitant leur intégration au marché du travail (Sorécom, 1988). Cette expérience est aussi l'occasion d'étendre leur culture en vivant une expérience d'intégration au sein d'une communauté différente.

Il est intéressant de rappeler que parmi les personnes interviewées dans le cadre de l'enquête Sorecom[23], 11 % ont déjà participé à des échanges avec d'autres provinces alors que 6 % ont effectué de tels échanges avec d'autres pays. Ce sont les 17-24 ans qui participent le plus aux échanges, soit presque deux fois plus que les 25-30 ans. Par ailleurs, on observe que les échanges internationaux sont plus fréquents chez les jeunes Montréalais (8 % comparativement à 4 % pour ceux de l'extérieur de Montréal) alors que le phénomène inverse est observé en ce qui concerne les échanges interprovinciaux (9 % pour les jeunes de Montréal comparativement à 12 % pour ceux de l'extérieur de Montréal).

ITINÉRANCE

Rajeunissement de la population des sans-abri

Bien qu'il soit impossible d'établir avec exactitude le nombre de sans-abri au Québec, une étude du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle[24], réalisée en 1988, révèle que parmi les 2 971 personnes recensées en refuge et recevant des prestations de la sécurité du revenu, 40 % ont moins de trente ans. Une autre étude réalisée pour le compte du Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal Métropolitain[25], nous permet d'évaluer à environ 15 636 le nombre total de sans-abri qui ont utilisé le réseau d'hébergement pour itinérants à Montréal sur une période de 12 mois, dont 8 756 qui y avaient dormi. De ceux-ci, 42,5 % ou 3 721 avaient moins de 30 ans.

On distingue deux groupes à l'intérieur de la population des jeunes sans-abri. Un premier groupe est constitué de certains jeunes pris en charge par le réseau de la santé et des services sociaux (centres d'accueil, foyers de groupe ou familles d'accueil) jusqu'à l'âge de 18 ans. Certains de ces jeunes présentent un degré de vulnérabilité qui les prédispose à se retrouver sans-abri à leur sortie du réseau.

Un deuxième groupe se compose de jeunes en situation de crise. Cet état de crise se manifeste par des ruptures avec la famille, la parenté, les amis, l'école, le travail, etc.

La plupart des sans-abri n'ont pas terminé leurs études secondaires et parviennent difficilement à se trouver un emploi ou à le conserver n'ayant guère développé d'habitudes de travail.

23. Sorecom, Les jeunes..., op. cit.

24. Ministère de la main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, *Les sans-abri au Québec. Étude exploratoire*, 1988.

25. Fournier, Louise et Mercier, Céline, Étude spéciale sur Dernier recours Montréal, Montréal, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, 1989.

4. Éducation et formation

SCOLARISATION

Augmentation du taux de scolarisation

L'augmentation remarquable de la fréquentation scolaire au cours des dernières décennies peut être illustrée par l'évolution du taux de scolarisation à 16 ans; de 51 % en 1961, celui-ci est passé à environ 90 % en 1987. Cette augmentation a diminué l'impact qu'aurait dû avoir la baisse démographique sur les inscriptions scolaires.

Le passage au collégial est presque automatique pour les diplômés de l'enseignement général du secondaire puisque c'est le lot de près de 88 % d'entre eux. Pour les diplômés de l'enseignement professionnel du secondaire, cette proportion s'établit à environ 10 %.

Tableau 6 Taux de scolarisation à 16 ans, Québec, 1961 à 1987

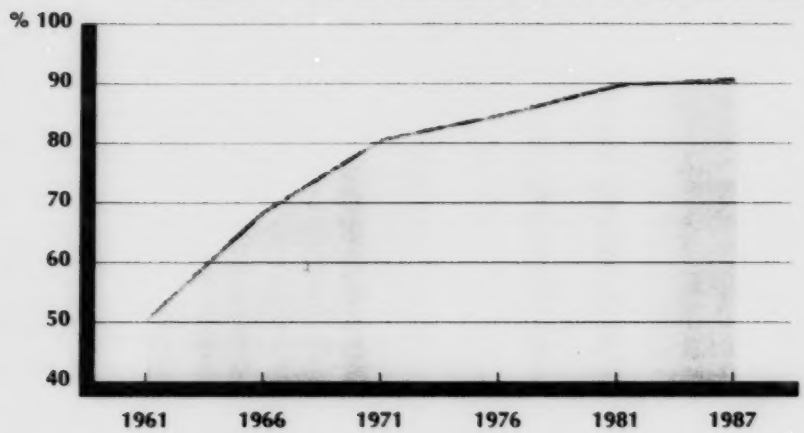

Amélioration de la probabilité d'accéder à l'enseignement collégial

La probabilité pour un individu d'accéder un jour à l'enseignement collégial a fortement augmenté au cours des dernières décennies, passant de 39,8 % en 1975-1976 à 60,0 % en 1989-1990. Chez les filles, la hausse a été particulièrement remarquable puisque cette probabilité passait de 40,2 % à 68,7 %; chez les garçons, l'augmentation était moindre avec une probabilité passant de 39,5 % à 51,4 %. L'écart en faveur des filles atteint donc 17,3 points de pourcentage en 1989-1990. Pour cette même année, à la seule formation générale, l'écart est de 9,0 points de pourcentage, la probabilité d'y accéder étant de 45,8 % pour les filles et de 36,8 % pour les garçons.

Hausse des inscriptions à l'université

La hausse de la fréquentation scolaire aux ordres d'enseignement antérieurs a forcément entraîné une hausse du nombre d'inscriptions à l'université. Ainsi, le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet qui était de 55 515 en 1971 est passé à 121 872 en 1989. Durant cette même période, les inscriptions à temps partiel ont crû encore plus fortement, passant de 38 079 à 122 726.

Une étude portant sur l'accès à l'université évalue à 29,5 % la probabilité qu'a une personne de s'inscrire à des études menant au baccalauréat au cours de sa vie. La probabilité d'accès à des études de maîtrise est de 6,1 % et, au sommet de la pyramide, les chances d'accéder à un programme de doctorat sont de 0,9 %[26].

La probabilité d'accéder au baccalauréat est légèrement plus élevée pour les femmes (30,5 %) que pour les hommes (28,6 %). Ce n'est seulement qu'au deuxième cycle et, surtout au doctorat, que les femmes se présentent en moins grand nombre que les hommes; en 1988-1989, au deuxième cycle, 48,3 % des inscrits sont des femmes alors qu'au doctorat ce pourcentage est de 35,1 %.

Tableau 7 Personnes inscrites aux divers ordres d'enseignement, selon le sexe, le type de formation, le type d'enseignement, Québec,1989-1990

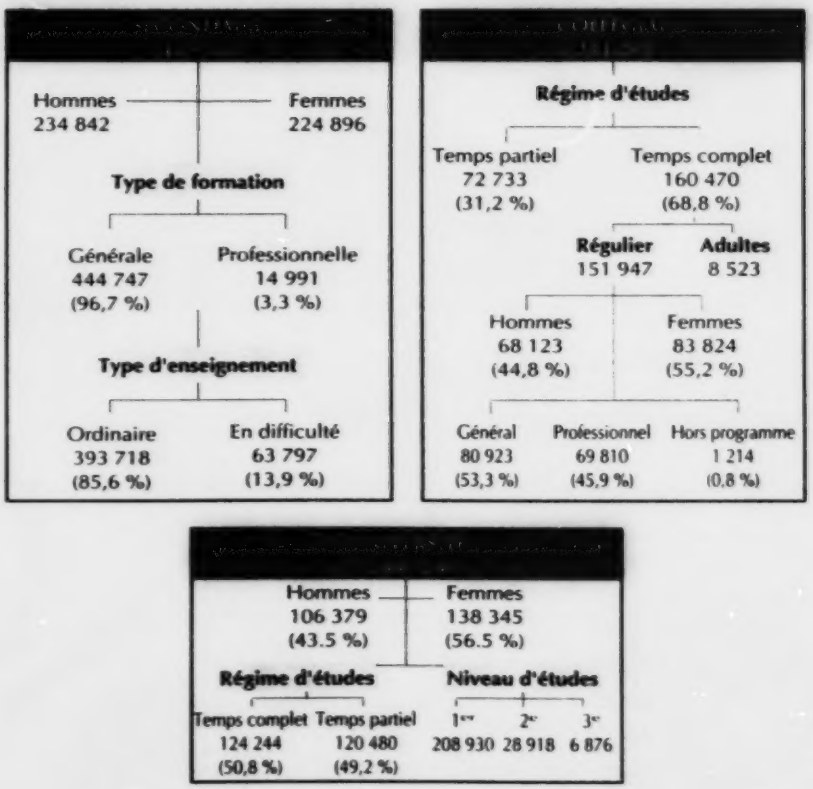

26 Jacques, La Haye et André, Lespérance, Accès à l'université : description de la situation à partir des données de 1984-1985, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, juin 1989.

PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES

Au secondaire : augmentation du taux d'abandons

Depuis quelques années et pour la première fois depuis que les statistiques sont recueillies, les abandons scolaires à l'enseignement aux jeunes connaissent une augmentation. En effet, suite à une diminution constante des abandons entre 1972 (probabilité d'abandonner de 54,3 %) et 1986 (27,2 %), la probabilité d'abandonner s'établit à 35,3 % et affecte un peu plus de 4 garçons sur 10 (42,2 %) et un peu moins de 3 filles sur 10 (28,0 %).

Rappelons que parmi les quelque 35 000 jeunes de chaque génération qui abandonnent leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires, environ 10 000 obtiendront un jour ce diplôme à l'éducation des adultes - un nombre en progression puisqu'il n'était que d'environ 7 000 en 1986 - et qu'environ 5 000 reçoivent une attestation de capacité de leur commission scolaire ou encore poursuivent des études de niveau collégial sans détenir un diplôme d'études secondaires.

Accroissement de l'écart au profit des filles quant à l'obtention d'un diplôme

En ce qui a trait à la diplomation, l'écart entre les filles et les garçons quant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires à la formation générale - condition presque nécessaire à la poursuite des études - s'accroît depuis le début des années 1980 à tel point qu'en 1990, l'écart, mesuré dans la probabilité d'obtenir un diplôme, atteint 13,8 points de pourcentage, soit 68,2 % pour les filles comparativement à 54,4 % chez les garçons.

Au collégial : augmentation aux deux ordres d'enseignement

Au niveau collégial, les abandons sont fréquents; 28,9 % à la formation générale et 38,0 % à la formation professionnelle pour les personnes inscrites en 1980 et suivies durant 8 années. Une situation qui semble s'aggraver dans la mesure où les résultats portant sur les élèves inscrits en 1983 sont moins bons que ceux de 1980. Ainsi, après cinq années d'observation, à la formation générale, les taux d'obtention d'un diplôme sont de 67,9 % pour les inscrits de 1980 et de 62,8 % pour les inscrits de 1983. À la formation professionnelle, pour les mêmes années, les taux d'obtention d'un diplôme sont de 57,8 % et 47,7 %.

A l'université : un nombre élevé d'abandons

À l'enseignement universitaire, environ 30 % des inscrits au baccalauréat, 40 % à la maîtrise et 50 % au doctorat abandonnent avant l'obtention de leur diplôme. Malgré ce niveau élevé d'abandons, l'écart avec l'Ontario quant au taux de diplomation s'atténue tant au baccalauréat qu'aux cycles supérieurs; ainsi, en regroupant la maîtrise et le doctorat, l'écart est faible puisque le taux de diplomation (25-29 ans) en 1988 est de 0,84 % au Québec et de 0,93 % en Ontario.

FORMATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE

Diminution importante des inscriptions à l'enseignement professionnel

En ce qui concerne le type de formation, depuis le début des années 1980, on enregistre une diminution du nombre d'élèves inscrits à la formation professionnelle de l'enseignement secondaire aux jeunes et de l'enseignement collégial. Une tendance qui résulte, en grande partie, d'une dévalorisation sociale et scolaire de la formation professionnelle.

Ainsi, les données montrent que, de 1979-1980 à 1989-1990, l'effectif à l'enseignement général du secondaire est passé de 492 830 à 444 747, une baisse de 10 %. Durant cette même période, à l'enseignement professionnel, la baisse atteignait 85,3 %, le nombre d'inscrits passant de 102 188 à 14 991. En raison des modifications apportées par le réforme de la formation professionnelle*, une méthode plus précise d'estimer la baisse de la fréquentation professionnelle est de considérer l'évolution du nombre de diplômés. Ainsi, en regroupant l'enseignement aux jeunes et l'éducation des adultes *, on observe que le nombre total de diplômés est passé de 30 364 en 1979-1980 à 13 378 en 1989-1990, soit une baisse de 56 %.

Les données portant sur l'ordre d'enseignement collégial témoignent que, là aussi, la proportion des élèves inscrits à l'enseignement professionnel est en diminution; alors que, de 1980 à 1989, le nombre d'inscrits à la formation générale passait de 57 652 à 70 905, une hausse de 23 %, le nombre d'élèves diminuait de 7 % à la formation professionnelle, passant de 60 065 à 55 809.

* L'adoption de la nouvelle Loi sur l'instruction publique a facilité le passage à l'éducation des adultes. Depuis, on retrouve dans les inscrits à l'éducation des adultes des élèves qui auparavant se seraient retrouvés à l'enseignement aux jeunes.

CHOIX DE CARRIÈRE

Enseignement secondaire : filles et garçons optent toujours pour des choix traditionnels

À la formation professionnelle du secondaire se retrouvent un peu plus de garçons que de filles, soit 7 946 garçons et 7 045 filles en 1989-1990. Les filles continuent de s'inscrire très majoritairement, à plus de 90 %, dans les secteurs dits traditionnels tels le commerce et le secrétariat, les soins esthétiques, les services de la santé tandis qu'à l'autre extrême les secteurs de l'équipement motorisé et de l'électrotechnique accueillent presque uniquement des garçons.

Colleges et universites : les femmes plus nombreuses que les hommes

Au niveau collégial, à la formation générale, les femmes sont partout plus nombreuses que les hommes, sauf dans le programme des sciences où, avec le temps, elles s'acheminent vers la parité (taux de féminité de près de 47 % en 1986). À la formation professionnelle, dans la plupart des programmes, 70 % des élèves sont de sexe féminin. Parmi les cas extrêmes se trouvent les programmes de techniques infirmières et d'hygiène dentaire dans lesquels plus de 90 % de la clientèle est féminine et, inversement, dans les techniques physiques où la clientèle masculine oscille autour de 90 %.

Au niveau universitaire, au premier cycle, les femmes sont partout plus nombreuses que les hommes sauf dans deux secteurs où leur représentation est tout de même en augmentation, soit les sciences pures (46,6 %) et les sciences appliquées (27,5 %). Au niveau du deuxième cycle, à ces deux secteurs, s'ajoute celui de l'administration (38,2 %). Au doctorat, le nombre de femmes est inférieur dans tous les secteurs sauf en lettres (53,4 %).

DURÉE DES ÉTUDES

Un tiers des élèves obtiennent leur diplôme dans les délais prescrits

À l'enseignement collégial, seulement 33,1 % des élèves inscrits à la formation générale obtiennent leur diplôme à l'intérieur de la durée prescrite de deux ans. À la formation professionnelle, seulement 30,5 % des inscrits obtiennent leur diplôme à l'intérieur de la durée prescrite de trois ans. Ces faibles taux d'obtention du diplôme à l'intérieur des durées prescrites s'expliquent essentiellement par des changements de programmes en cours de scolarité, par des combinaisons études à temps partiel/travail et aussi par les échecs qui prolongent la durée nécessaire à l'obtention du diplôme.

5 Marché du travail[27]

27. Sauf indications contraires, les données de cette section proviennent de l'Enquête sur la population active.

Parallèlement à la diminution du nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans entre 1981 et 1990, la population active de ce groupe d'âge a chuté. En 1990, le nombre de jeunes de 15-29 ans présents sur le marché du travail s'élève à 1 108 000, soit 10 % de moins qu'en 1981. Ces jeunes composent 33 % de la population active en regard de 41 % en 1981.

Tableau 8 Le marché du travail des jeunes de 15-29 ans, Québec, 1990

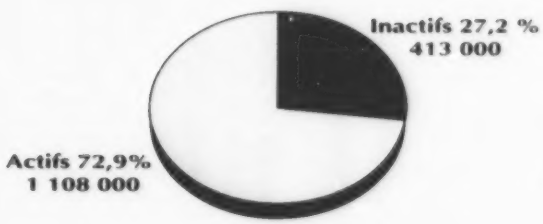

1. Des 1 521 000 jeunes de 15-29 ans, 1 108 000 font partie de la population active...

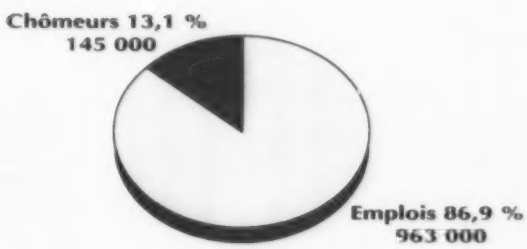

2. Parmi ces 1 108 000 jeunes, près de 9 sur 10 occupent un emploi...

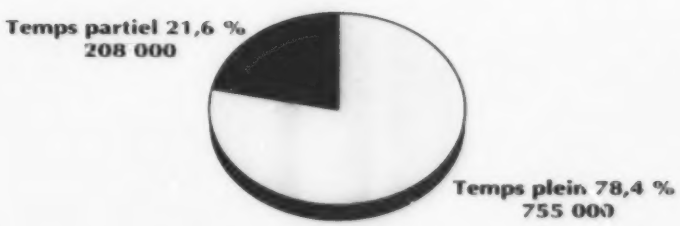

3. ...dont pour la très grande majorité, un emploi à temps plein, soit 78,4 %.

TAUX D'ACTIVITÉ

Augmentation du taux de participation des jeunes au marché du travail

Malgré la diminution de leur importance au sein de la population active, les 15-29 ans ont connu une augmentation de leur taux d'activité. Depuis 1988, ce taux se situe à 72,9 % alors qu'il était de 67,6 % en 1981. Cette augmentation ne résulte pas uniquement d'une plus grande participation des jeunes au marché du travail mais tient aussi à la diminution du poids démographique des 15-24 ans parmi les 15-29 ans.

La participation des jeunes au marché du travail varie notamment selon le sexe, l'âge, la fréquentation scolaire, le niveau de scolarité et la région.

Augmentation surtout due aux jeunes femmes

L'augmentation du taux d'activité des jeunes de 15-29 ans est surtout imputable aux jeunes femmes. Entre 1981 et 1990, la proportion de jeunes femmes présentes sur le marché du travail a augmenté, passant de 60,1 % à 68,2 %. Parallèlement, le taux d'activité des hommes est passé de 75,2 % à 77,4 %. En 1990, l'écart entre le taux d'activité des femmes et des hommes n'est plus que de 9 points de pourcentage comparativement à 15 points de pourcentage en 1981.

Tableau 9 Taux d'activité des 15-29 ans, par sexe, Québec, 1981 et 1990

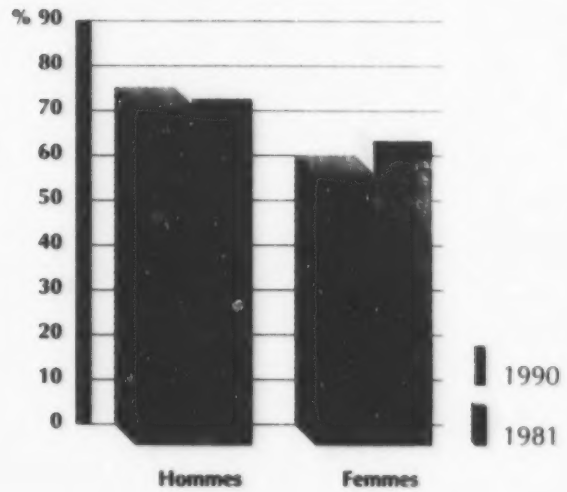

Augmentation attribuable aux 15-19 ans et aux 25-29 ans

Le taux d'activité des jeunes progresse également avec l'âge. En 1990, ce taux d'activité est de 50,7 % chez les 15-19 ans, de 78,1 % chez les 20-24 ans et de 84,8 % chez les 25-29 ans.

Entre 1981 et 1990, cette augmentation de la participation des jeunes au marché du travail est attribuable aux 25-29 ans qui ont vu leur taux d'activité passer de 78,7 % à 84,8 % et aux 15-19 ans dont le taux est passé de 46,1 % à 50,7 %. Quant aux 20-24 ans, leur taux d'activité en 1990 est le même qu'en 1981.

Tableau 10 Taux d'activité des 15-29 ans, par groupe d'âge quinquennal, Québec, 1981 et 1990

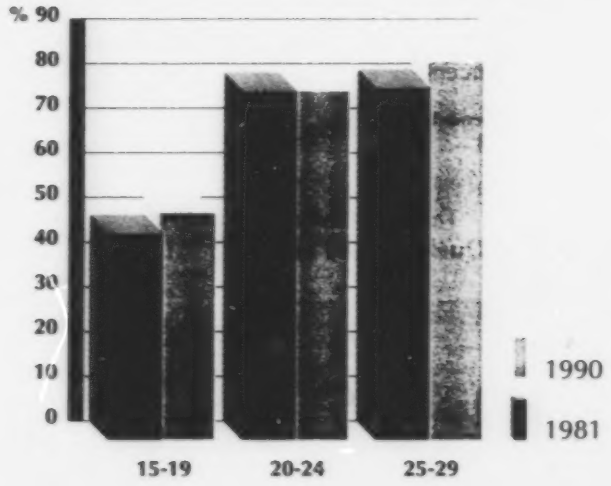

Augmentation chez les 15-24 due aux étudiants à temps plein

Si le taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans tend à augmenter avec l'âge, c'est que plus les jeunes avancent en âge, moins ils sont susceptibles de fréquenter l'école.

Toutefois, les jeunes qui fréquentent l'école participent de plus en plus au marché du travail. Ainsi, le taux d'activité des étudiants à plein temps âgés de 15 à 24 ans est passé de 23,2 % en 1981 à 37,4 % en 1990.

L'augmentation du taux d'activité chez les jeunes de 15-24 ans entre 1981 et 1990 est d'ailleurs essentiellement attribuable à celle des étudiants à plein temps.

Tableau 11 Taux d'activité des étudiants à plein temps de 15-24 ans, Québec, 1981-1990

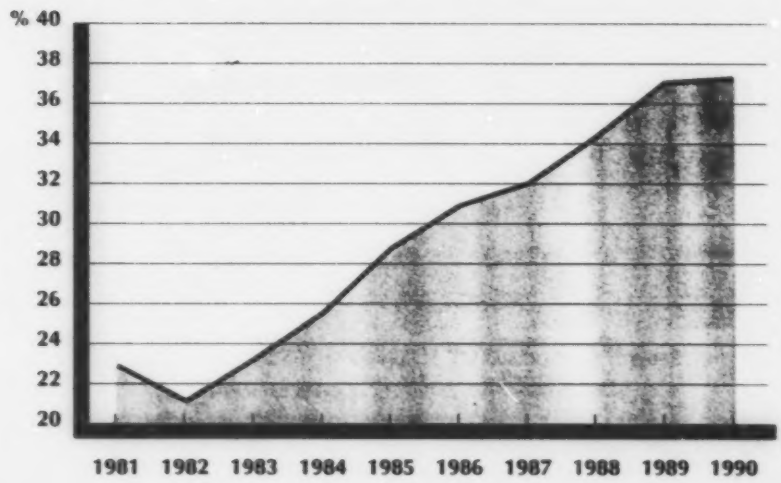

Diminution pour les jeunes ayant un grade universitaire

En 1990, le taux d'activité chez les 15-24 ans est de 80,7 % pour les jeunes ayant obtenu un grade universitaire, de 76,2 % pour les jeunes ayant complété un diplôme d'études postsecondaires, de 69,2 % pour les jeunes ayant fait des études postsecondaires partielles, de 60,6 % pour les jeunes ayant effectué des études secondaires supérieures à un Secondaire II et de 44,9 % pour les jeunes dont la scolarité est égale ou inférieure à un Secondaire II.

Par rapport à la situation qui prévalait en 1981, les jeunes ayant fait des études postsecondaires partielles et ceux ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires autre qu'universitaire ont vu leur taux d'activité augmenter.

Pour les premiers, ce taux est passé de 63,2 % en 1981 à 69,2 % en 1990, et pour les deuxièmes, de 74,1 % à 76,2 %. Quant aux jeunes n'ayant pas dépassé le niveau d'études secondaires, leur taux d'activité est sensiblement le même qu'en 1981. Enfin, les jeunes ayant obtenu un grade universitaire affichent, pour leur part, un taux légèrement inférieur à celui de 1981.

Tableau 12 Taux d'activité des 15-24 ans, par niveau de scolarité atteint, Québec, 1981 et 1990

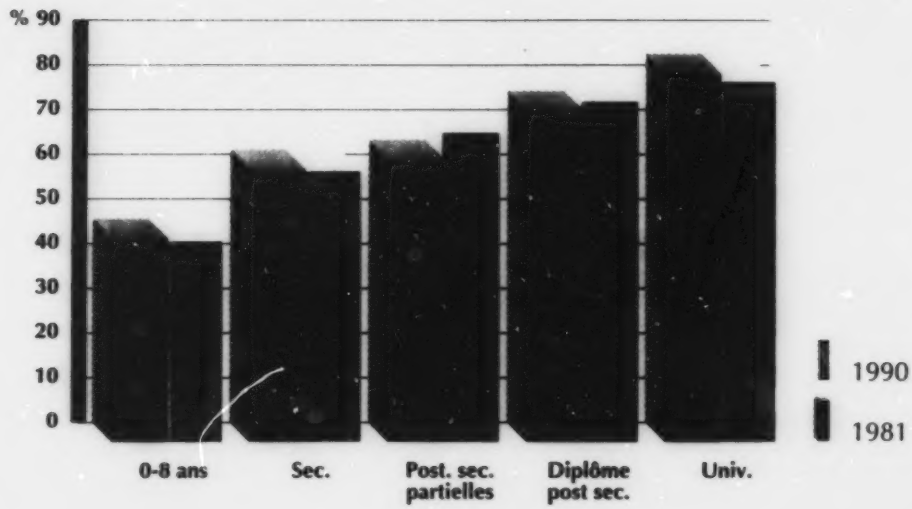

Variation importante entre les régions

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans varie sensiblement d'une région à l'autre. En 1990, il fluctue entre 50,3 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et 79,8 % dans la région de l'Outaouais. Outre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, des taux d'activité inférieurs à la moyenne provinciale (72,9 %) sont également observés dans la région du Bas-Saint-Laurent (61,7 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (64,2 %), de la Côte Nord–Nord du Québec (68,0 %), de l'Abitibi–Témiscamingue (69,0 %), de la Mauricie–Bois-Francs (70,6 %) et de l'Estrie (70,6 %). Avec respectivement 72,2 % et 73,4 % des jeunes de 15 à 29 ans présents sur le marché du travail, les régions de Québec–Chaudière-Appalaches et Montréal–Laval présentent un taux d'activité similaire à la moyenne provinciale. Enfin, comme pour l'Outaouais, les taux d'activité dans les régions de Lanaudière (75,9 %), des Laurentides (76,0 %) et de la Montérégie (77,5 %) excèdent celui de l'ensemble du Québec.

Alors que le taux d'activité des 15-29 ans à l'échelle du Québec est plus élevé en 1990 (72,9 %) qu'en 1986 (70,5 %), il a diminué dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie–Bois-Francs.

Tableau 13 Taux d'activité des 15-29 ans, par région, Québec, 1986 et 1990

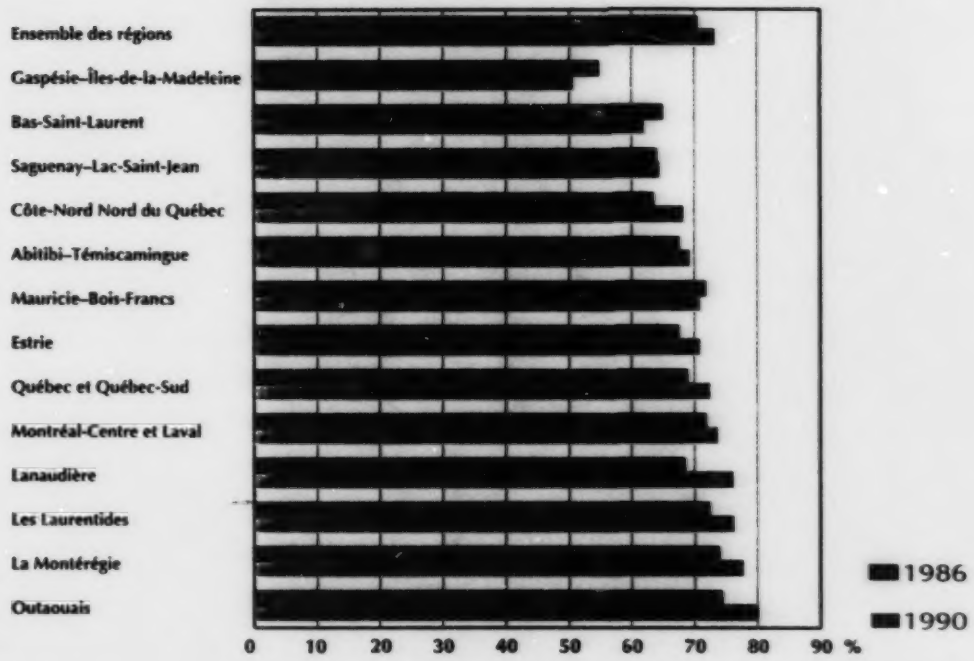

TAUX DE CHÔMAGE

Fluctuation du taux de chômage

Avec la récession de 1982, le chômage des jeunes de 15 à 29 ans a atteint un sommet de 19,8 %. Par la suite, le taux de chômage a progressivement diminué jusqu'à 11,8 % en 1989. En 1990, leur taux de chômage est à nouveau à la hausse à 13,1 % comparativement à 15,1 % en 1981.

Alors que les jeunes ont certes bénéficié de la reprise économique consécutive à 1982, l'amélioration du chômage chez les 15-29 ans n'est pas non plus étrangère à la diminution de leur nombre au cours de cette période. Comme on l'a déjà souligné, leur population active est en 1990 de 10 % inférieure à 1981.

Diminution de la durée du chômage

En 1990, la durée moyenne du chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 15,4 semaines, soit 8,9 % de moins qu'en 1981. Après avoir atteint un sommet de 22,0 semaines en 1983, cette durée a par la suite diminué, mais non sans soubresauts. Depuis 1988, elle semble se stabiliser.

Taux de chômage moins élevé chez les jeunes femmes

En 1990, le taux de chômage des 15-29 ans est de 12,1 % pour les femmes comparativement à 13,9 % pour les hommes. Au cours de la période 1981-1990, les femmes ont connu un taux de chômage inférieur à celui des hommes. Toutefois, l'écart a connu d'importantes fluctuations. De quelques dixièmes de point de pourcentage en 1981, il a atteint 3,7 points de pourcentage en 1983. Par la suite, l'écart entre le taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes a diminué pour atteindre deux dixièmes de point de pourcentage en 1988. En 1990, l'écart est de 1,8 point de pourcentage.

Tableau 14 Taux de chômage des 15-29 ans, par sexe, Québec, 1981 et 1990

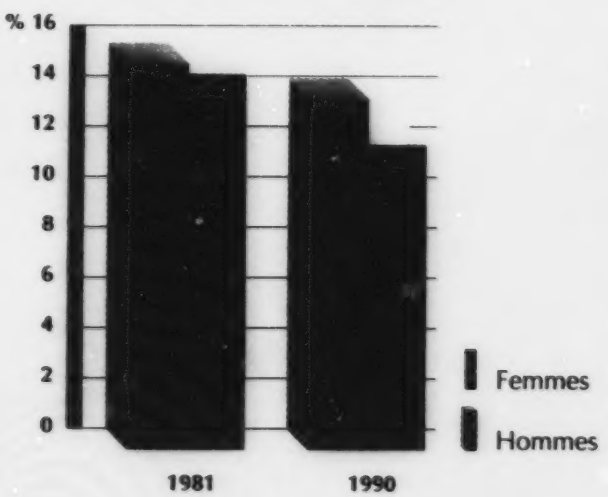

Diminution plus marquée chez les 15-19 ans

Le taux de chômage des jeunes diminue au fur et à mesure qu'ils vieillissent. Ainsi, en 1990, le taux de chômage des 15-19 ans est de 16,4 %, celui des 20-24 ans de 14,1 % et celui des 25-29 ans de 10,9 %.

Pour tous les groupes d'âge, mais plus spécialement pour les 15-19 ans, le taux de chômage est moins élevé en 1990 qu'en 1981.

Outre la réduction du chômage observée chez tous les sous-groupes d'âge, la diminution du taux de chômage des jeunes de 15-29 ans durant cette période est également imputable à la diminution du poids démographique des 15-24 ans dans la population active des 15-29 ans.

Tableau 15 Taux de chômage des 15-29 ans, par groupe d'âge quinquennal, Québec, 1981 et 1990

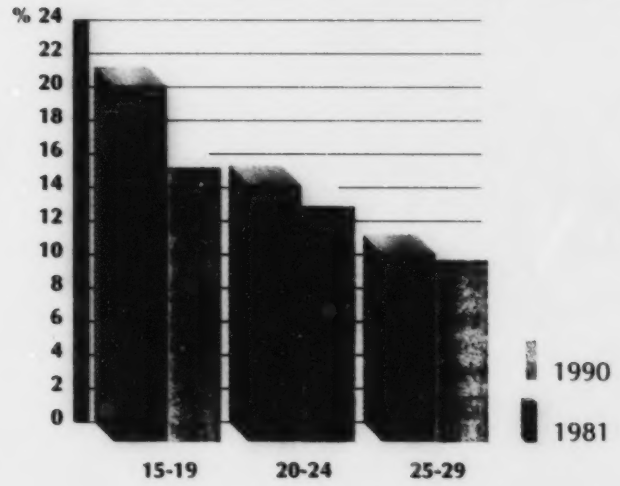

Augmentation chez les jeunes ayant une scolarité inférieure ou égale à un Secondaire II

Le taux de chômage chez les jeunes diminue avec le niveau de scolarité. En 1990, le taux de chômage des 15-24 ans est de 27,6 % pour ceux qui ont un Secondaire II ou moins, de 18,6 % pour ceux qui ont fait des études secondaires supérieures à un Secondaire II, de 10,9 % pour ceux qui ont effectué des études postsecondaires partielles, de 10,0 % pour ceux qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires autre qu'universitaire et enfin de 7,4 % pour ceux qui ont obtenu un grade universitaire.

Par rapport à 1981, seuls les jeunes dont la scolarité est égale ou inférieure à un Secondaire II affichent un taux de chômage supérieur.

Tableau 16 Taux de chômage des 15-24 ans, par niveau de scolarité atteint, Québec, 1981 et 1990

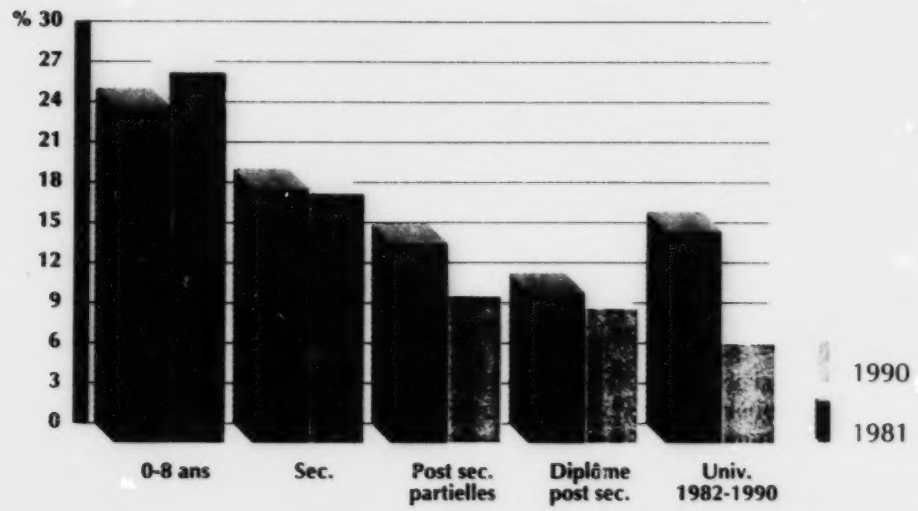

Tableau 17 Taux de chômage des 15-29 ans, par région, Québec, 1990

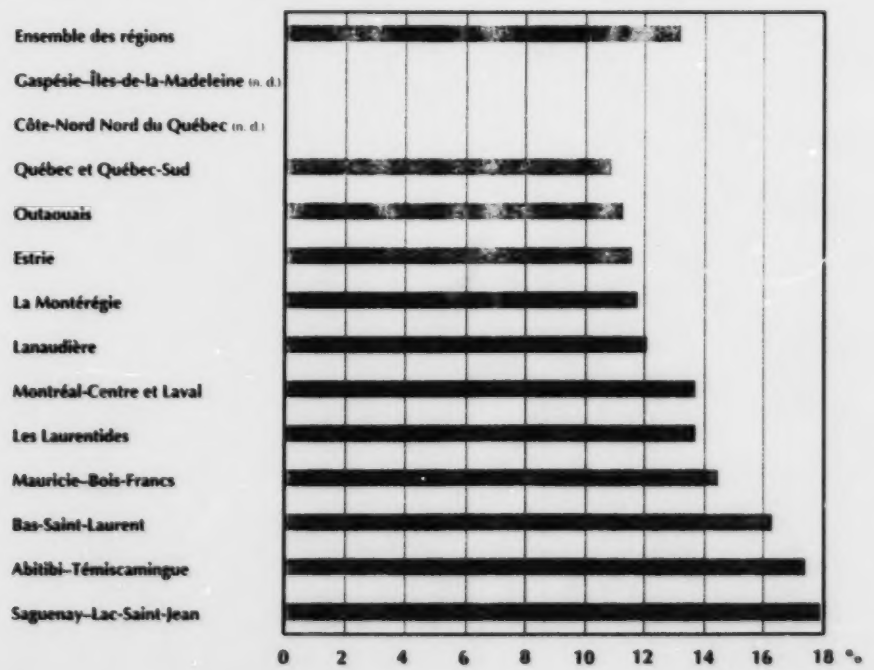

Importantes disparités entre les régions

Il existe d'importantes disparités entre les taux de chômage des 15-29 ans provenant des différentes régions du Québec. En 1990, abstraction faite des régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de la Côte Nord–Nord du Québec pour lesquelles les taux de chômage ne sont pas publiés, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi–Témiscamingue et le Bas-Saint-Laurent sont de loin les plus touchées par le chômage avec des taux de 17,8 %, 17,3 % et 16,2 % respectivement.

À l'opposé, les régions de Québec--Chaudière-Appalaches, de l'Outaouais, de l'Estrie et de la Montérégie affichent les meilleures performances avec des taux de 10,8 %, 11,2 %, 11,5 % et 11,7 % respectivement.

RAPPORT EMPLOI/POPULATION

Augmentation de la proportion de jeunes en emploi

Le rapport emploi/population mesure la proportion de personnes parmi la population de 15 ans et plus qui occupent un emploi. Aussi, l'évolution du rapport emploi/population reflète-t-elle les tendances relatives à la participation au marché du travail et les obstacles à l'emploi.

En 1990, 63,3 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont en emploi. Le rapport emploi/population pour cette année est supérieur de 6 points de pourcentage à ce qu'il était en 1981. Cette augmentation résulte de la participation plus grande des jeunes au marché du travail d'une part, et de la réduction de leur taux de chômage d'autre part. Toutefois, ce rapport est inférieur de 1 point de pourcentage à celui de 1989. Cette diminution est imputable à l'augmentation du chômage observée entre 1989 et 1990.

Réduction de l'écart entre les jeunes femmes et les jeunes hommes

En 1990, la proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans en emploi est de 66,7 % chez les hommes et de 59,9 % chez les femmes. L'écart entre les rapports emploi/population des jeunes hommes et des jeunes femmes est dû à la plus grande participation des premiers au marché du travail. Par rapport à 1981, cet écart s'est toutefois réduit puisque le rapport emploi/population était alors de 63,7 % pour les hommes et de 51,1 % pour les femmes.

Tableau 18 Rapport emploi/population des 15-29 ans, selon le sexe, Québec, 1981 et 1990

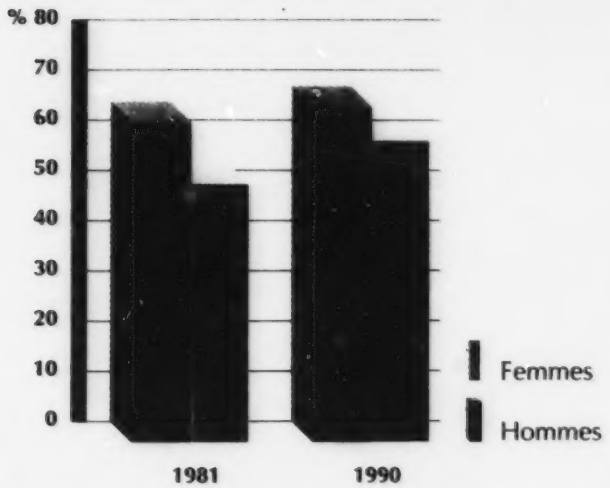

Augmentation moins importante chez les 20-24 ans

En 1990, la proportion de jeunes en emploi est de 42,4 % pour les 15-19 ans, de 67,1 % pour les 20-24 ans et de 75,6 % pour les 25-29 ans. L'augmentation du rapport emploi/population avec l'âge reflète la participation plus grande des jeunes au marché du travail et le plus grand succès qu'ils ont à trouver un emploi à mesure qu'ils vieillissent.

Enfin, cette proportion de jeunes en emploi est supérieure à 1981 pour les trois groupes d'âge bien que la différence soit très petite pour les 20-24 ans.

Tableau 19 Rapport emploi/population des 15-29 ans, par groupe d'âge quinquennal, Québec, 1981 et 1990

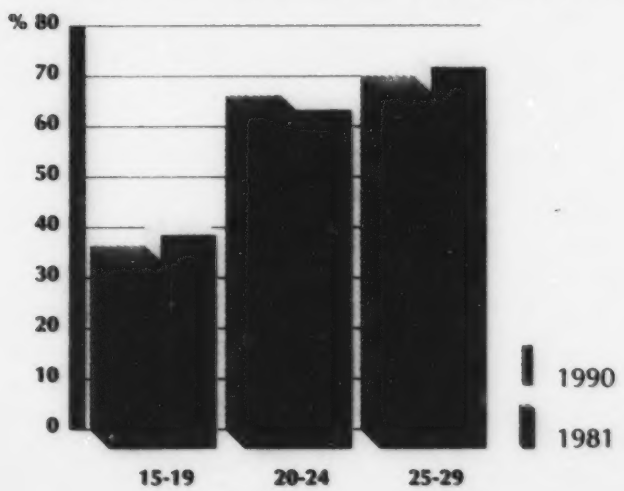

Diminution chez les jeunes dont la scolarité n'excède pas le secondaire

En 1990, chez les 15-24 ans, le rapport emploi/population s'établit à 32,5 % pour ceux ayant un secondaire II ou moins, à 49,4 % pour ceux qui ont fait des études secondaires supérieures à un Secondaire II, à 61,6 % pour ceux qui ont fait des études postsecondaires partielles, à 68,6 % pour ceux qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires non universitaires et à 74,7 % pour ceux qui ont un grade universitaire.

Entre 1981 et 1990, la proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont un emploi est passée de 51,5 % à 55,3 %. En fait, le rapport emploi / population a diminué chez les jeunes qui ont un secondaire II ou moins et est demeuré inchangé pour ceux qui ont fait des études secondaires supérieures à un Secondaire II. En contrepartie, le rapport emploi / population a augmenté chez les jeunes qui ont effectué des études postsecondaires.

Tableau 20 Rapport emploi/population des 15-24 ans, par niveau de scolarité atteint, Québec, 1981 et 1990

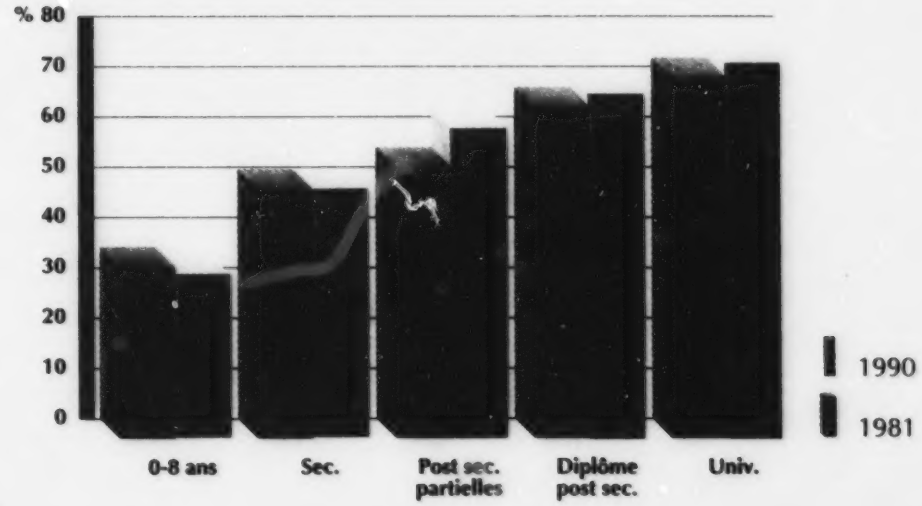

Diminution dans certaines régions

La proportion de jeunes de 15 à 29 ans en emploi fluctue considérablement d'une région à l'autre. En 1990, elle varie de 39,0 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine à 70,9 % dans la région de l'Outaouais. Ces différences résultent d'importantes disparités entre les taux de chômage et les taux d'activité régionaux. Outre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, une proportion de jeunes en emploi inférieure à la moyenne provinciale (63,3 %) se retrouvent dans le Bas-Saint-Laurent (51,7 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (52,8 %), l'Abitibi–Témiscamingue (57,1 %), la Côte Nord–Nord du Québec (57,4 %), la Mauricie–Bois-Francs (60,4 %). Les régions de l'Estrie et de Montréal–Laval se situent près de la moyenne avec des taux d'emploi de 62,5 % et 63,4 % respectivement. Enfin, comme c'est le cas pour l'Outaouais, la proportion de jeunes en emploi est supérieure à la moyenne provinciale dans les régions de Québec–Chaudière-Appalaches (64,4 %), des Laurentides (65,7 %), de Lanaudière (66,8 %) et de la Montérégie (68,4 %).

Quoique le rapport emploi/population des 15-29 ans pour l'ensemble du Québec soit plus élevé en 1990 (63,3 %) qu'en 1986 (60,1 %), il a légèrement diminué dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi–Témiscamingue.

Tableau 21 Rapport emploi/population des 15-29 ans, par région, Québec, 1986 et 1990

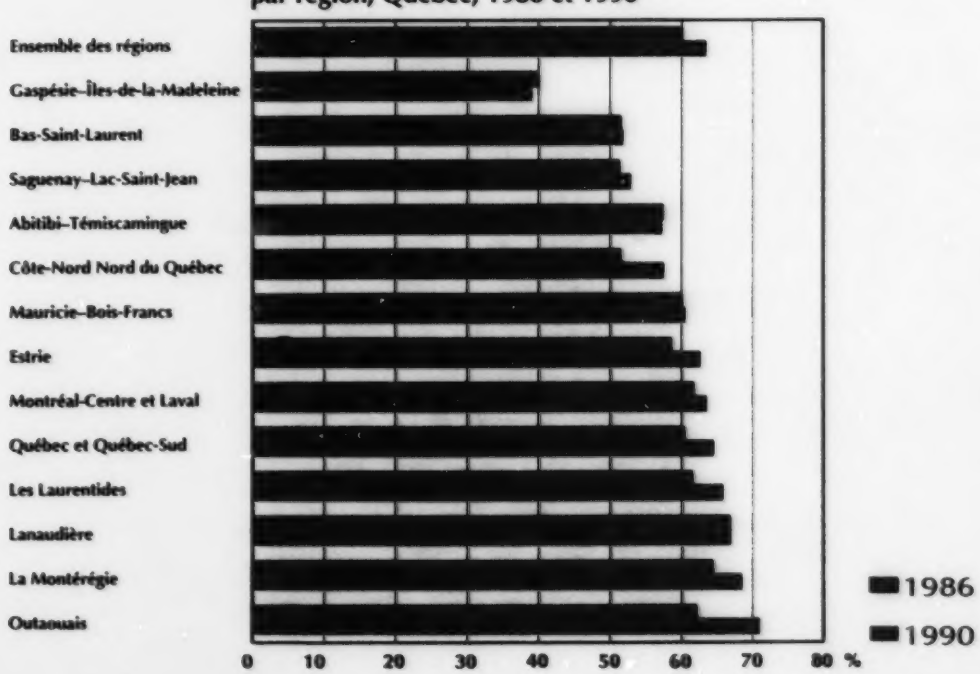

EMPLOI

Diminution de l'emploi moins importante que la diminution démographique

En 1990, 963 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans occupent un emploi, soit 8 % de moins qu'en 1981. La diminution de l'emploi chez les 15-29 ans est toutefois moins importante que la diminution de leur population au cours de la même période.

L'amélioration des perspectives d'emploi de même que l'augmentation du taux d'activité des jeunes de ce groupe d'âge ont limité la diminution des emplois occupés par les jeunes.

Augmentation du temps partiel moins importante que chez les travailleurs plus âgés

Parmi les 963 000 jeunes de 15-29 ans qui occupent un emploi en 1990, 78,4 % travaillent à temps plein. En 1981, cette proportion était de 84,4 %.

Bien qu'un jeune sur cinq travaille à temps partiel chez les 15-29 ans, l'importance de ce type d'emploi diminue avec l'âge. Ainsi, la proportion de jeunes travaillant à temps partiel est de 58,6 % chez les 15-19 ans, de 17,9 % chez les 20-24 ans et de 8,8 % chez les 25-29 ans. Entre 1981 et 1990, le travail à temps partiel a surtout proliféré chez les 15-24 ans et, plus particulièrement, chez les 20-24 ans. En revanche, la proportion d'emploi à temps partiel a à peine augmenté chez les 25-29 ans.

Il faut par ailleurs souligner que, par rapport à 1981, la proportion des jeunes travailleuses et travailleurs parmi l'ensemble des travailleurs à temps partiel a connu une légère baisse. Ainsi, en 1990, 49,4 % de tous les emplois à temps partiel sont occupés par des jeunes de 15 à 29 ans comparativement à 53,4 % en 1981.

Forte augmentation des travailleurs autonomes

En 1990, 93,6 % des jeunes âgés entre 15 et 29 ans qui occupent un emploi sont des travailleurs salariés, 6,0 % sont des travailleurs autonomes et, enfin, 0,4 % sont des travailleurs familiaux non rémunérés. Par rapport à 1981, la part de l'emploi autonome a doublé.

Des 58 000 jeunes travailleurs autonomes âgés entre 15 et 29 ans, 67 % travaillent à leur propre compte, c'est-à-dire sans employés, comparativement à 47 % en 1981.

Augmentation de l'emploi dans les secteurs de la construction, du commerce et des services

En 1990, la répartition de l'emploi chez les 15-29 ans selon les grands secteurs d'activité est la suivante: 2,7 % dans le secteur primaire, 23,9 % dans le secteur secondaire et 73,3 % dans le secteur tertiaire.

Dans le secteur tertiaire, 47,9 % de ces jeunes travaillent dans le secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels et 31,4 % dans le secteur du commerce. Quant au secteur secondaire, 80 % des jeunes qui y travaillent se retrouvent dans les industries manufacturières contre 20 %

Tableau 22 Emploi chez les 15-29 ans, par grand secteur d'activité, Québec, 1981 et 1990

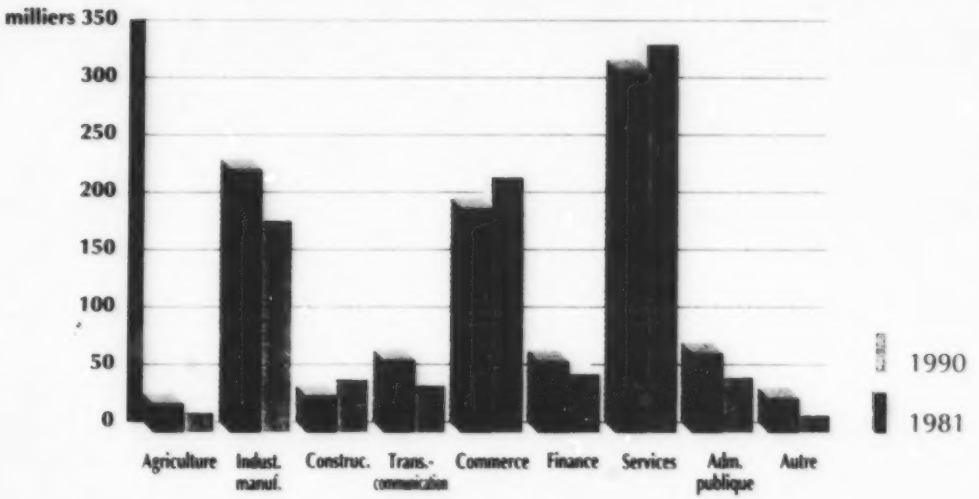

dans la construction. Enfin, 65 % de ceux qui travaillent dans le secteur primaire oeuvrent en agriculture.

Si l'emploi des jeunes de 15-29 ans a diminué de 8 % entre 1981 et 1990, il a cependant augmenté dans les secteurs de la construction, du commerce et des services socioculturels, commerciaux et personnels dans des proportions respectives de 44 %, 14 % et 7 %. En revanche, il a diminué de 40 % dans le secteur primaire, de 37 % dans le secteur des transports, communications et autres services publics, de 30 % dans l'administration publique, de 20 % dans les industries manufacturières et enfin, de 18 % dans le secteur des finances, assurances et affaires immobilières.

En somme, l'emploi des jeunes de a diminué de 40 % dans le secteur primaire, de 13 % dans le secteur secondaire et de 2 % dans le secteur tertiaire. Par rapport à 1981, la proportion de jeunes travailleurs dans le secteur tertiaire a légèrement augmenté au détriment des secteurs primaire et secondaire.

DEUX RÉALITÉS SPÉCIFIQUES

RELÈVES AGRICOLE ET ARTISTIQUE

Augmentation de la part de l'emploi autonome dans le secteur agricole

En 1990, le Québec compte 17 000 jeunes de 15-29 ans oeuvrant dans le secteur de l'agriculture, soit 32 % de moins qu'en 1981. La part des jeunes dans le secteur agricole est ainsi passée de 46 % en 1981 à 28 % en 1990.

Parmi ces jeunes, 59 % sont des travailleurs salariés, 29 % des travailleurs autonomes et 12 % des travailleurs familiaux non rémunérés. Par rapport à 1981, la proportion de travailleurs autonomes parmi les jeunes en agriculture est plus élevée. En effet, seulement 8 % des 15-29 ans travaillant en agriculture en 1981 étaient réputés travailleurs autonomes.

Agé de 28 ans, producteur laitier, un actif de 382 700 $ et un chiffre d'affaires de 137 100 $, tel est le profil du jeune en agriculture que trace l'Office du crédit agricole du Québec.

La relève artistique

De 1971 à 1981, la croissance de la population active dans le domaine des arts au Québec a été de 70 %[28] comparativement à 39 %[29] pour l'ensemble de la population active.

Selon une enquête réalisée par J. G. Lacroix (1990)[30], 23,3 % des artistes interprètes et des auteurs du Québec étaient des jeunes de moins de 30 ans en 1985, tandis que 33,4 % d'entre eux avaient entre 31 et 40 ans. Cette répartition varie cependant selon les disciplines artistiques. En effet, la grande majorité des danseurs (84,3 %), des comédiens (61,6 %) et des musiciens (55,1 %) étaient âgés entre 21 et 40 ans, tandis que 63,2 % des auteurs avaient entre 31 et 50 ans. Par ailleurs, on note que les 21-30 ans regroupaient, à eux seuls, 51,1 % des danseurs, tandis que 36,3 % des comédiens, 30,1 % des musiciens et 32,5 % des auteurs étaient âgés de 31 à 40 ans. Dans l'ensemble, seuls 1,8 % des artistes avaient 20 ans et moins.

En ce qui concerne les artistes en arts visuels, une étude du ministère des Affaires culturelles[31] révèle que l'âge moyen des demandeurs de bourses en 1986-1987 se situait aux environs de 36,5 ans et que 49,2 % d'entre eux étaient âgés entre 26 et 35 ans, aucun n'étant âgé de moins de 20 ans.

On note également que 59,4 % des artistes en arts visuels étaient des hommes, une proportion semblable à celle observée pour la population active dans son ensemble (58 % étant des hommes en 1986 selon le Bureau de la statistique du Québec[32]). L'étude de Lacroix, pour sa part, nous apprend que 57,9 % des artistes interprètes et des auteurs étaient des hommes en 1985.

Quant à la répartition géographique, on note une surreprésentation des artistes interprètes et des auteurs (71,7 %) ainsi que des artistes en arts visuels (63 %) dans la région montréalaise alors que cette région regroupe 63 % de la main-d'oeuvre active dans son ensemble. Les artistes en arts

28. Samson Bélair, Deloitte & Touche, *Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec*, novembre 1990.
29. Ibid.
30. Jean-Guy, Lacroix, *La condition d'artiste : une injustice*, Outremont, VLB Éditeur, 1990.
31. Ministère des Affaires culturelles, «Les artistes en arts visuels», *Chiffres à l'appui*, vol. 6, no 1, mars 1990.
32. Bureau de la statistique du Québec, *Le Québec chiffres en main*, Québec, 1990.

visuels sont plus présents à l'extérieur de Montréal et Québec (26,6 % contre 7,4 % des artistes interprètes et des auteurs).

En ce qui concerne les revenus que les jeunes artistes interprètes et les jeunes auteurs retirent de leur art, on observe que 67,7 % des moins de 20 ans et 58,8 % des 21 à 30 ans gagnaient moins de 5 000 $ par année en 1985, tandis que 31,8 % des 21 à 30 ans retiraient entre 5 000 $ et 20 000 $ par année (Lacroix, 1990). Toutefois, leur situation se compare à celle de l'ensemble des artistes oeuvrant dans le même secteur d'activité. En effet, la même enquête révèle que le revenu annuel moyen des artistes, en 1985, était de 8 170 $ et que 50 % d'entre eux n'ont pu retirer de leur art plus de 2 545 $.

Le taux de chômage des diplômés universitaires des Beaux-Arts et des Arts appliqués est révélateur de la situation de l'emploi dans le domaine artistique. Pour ceux qui ont obtenu leur diplôme en 1985, ce taux était de 21,8 % deux ans après la fin de leurs études, comparativement à 8,3 % pour l'ensemble des diplômés ayant complété leurs études la même année[33]. De plus, les diplômés des Beaux-Arts et des Arts appliqués sont beaucoup moins nombreux à se trouver un emploi relié à leur domaine d'études. Alors que 72,5 % de l'ensemble des diplômés s'étaient trouvé un tel emploi, ce sont les finissants en cinéma qui, dans le domaine artistique, ont le meilleur taux de placement dans un emploi relié aux études, soit un taux de 63,8 %, alors que les finissants en art dramatique ont un taux aussi bas que 28,1 %[34].

33. Ginette, Massé, *La relance des étudiantes et étudiants universitaires en arts*, Québec, Direction de la recherche et de la statistique, ministère des Affaires culturelles, 1990.

34. Ibid.

6 Revenus et consommation

REVENUS D'EMPLOI[35]

Écart croissant entre le revenu d'emploi des jeunes et des autres travailleurs

Exprimé en dollars de 1985, le revenu d'emploi de l'ensemble des travailleurs est passé de 19 643 $ en 1980 à 18 466 $ en 1985, soit une baisse de 6 %. Chez les 15-24 ans, il est passé de 9 885 $ en 1980 à 7 658 $ en 1985, soit une diminution de 23 %.

En somme, l'écart entre le revenu d'emploi des jeunes de 15-24 ans et celui de l'ensemble des travailleurs s'est creusé entre 1980 et 1985. De 50,3 % en 1980, le rapport entre le revenu d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans et le revenu d'emploi de tous les travailleurs est passé à 41,5 % en 1985.

Diminution comparable chez les deux sexes

Le revenu d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans varie selon le sexe. En 1985, il était de 8 262 $ chez les hommes et de 6 970 $ chez les femmes. Néanmoins, la diminution du revenu d'emploi des jeunes entre 1980 et 1985 a été sensiblement la même chez les hommes et les femmes. En effet, exprimés en dollars de 1985, le revenu d'emploi des jeunes hommes et celui des jeunes femmes ont diminué de 22,7 % et de 22,2 % respectivement.

AUTRES REVENUS

La sécurité du revenu

Au mois de mars 1991, 419 000 adultes recevaient des prestations de la sécurité du revenu, dont 116 700 (28 %) étaient âgés de moins de trente ans. De ce nombre, 103 300 étaient considérés aptes au travail (89 %), ce qui représente 31 % de l'ensemble de la clientèle de la sécurité du revenu apte au travail (328 900)[36].

Parmi les jeunes de moins de trente ans, 50 % sont âgés de 25 à 29 ans, tandis que 32 % ont entre 21 et 24 ans et 18 % ont moins de 21 ans. Par ailleurs, 54 % des jeunes clients de la sécurité du revenu sont des femmes.

L'aide financière des parents

En ce qui concerne la durée, on constate que 72 % des jeunes prestataires sont présents à la sécurité du revenu depuis plus d'un an, alors que 56 % le sont depuis plus de deux ans.

Selon les données tirées de l'étude Sorécom, l'aide des parents aux jeunes peut prendre différentes formes.

35. Statistique Canada, Recensements 1981 et 1986.

36. Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu, et de la Formation professionnelle, 1991. Données non publiées.

Relativement au support monétaire, l'étude indique que les parents aident financièrement 61 % des jeunes âgés de 17 à 19 ans, 36 % des jeunes de 20 à 24 ans et 16 % des 25 à 30 ans. L'effort des parents se chiffre en moyenne à 1 500 $ par année par jeune.

Cette aide financière varie en fonction du statut des jeunes. Ainsi, 63 % des jeunes aux études, 47 % des jeunes en chômage, 38 % des jeunes sans-emploi et 19 % des jeunes au travail sollicitent de l'aide financière de leurs parents.

Elle varie aussi en fonction des revenus des jeunes. Ainsi, 55 % de ceux qui ne déclarent aucun revenu disent recevoir une aide financière de leurs parents, comparativement à 50 % pour ceux ayant un revenu inférieur à 10 000 $, à 28 % pour un revenu de 10 000 $ à 19 999 $, 14 % pour un revenu de 20 000 $ à 29 999 $, 4 % pour un revenu de 30 000 $ à 39 999 $ et 6 % pour les revenus de plus de 40 000 $. Ce sont les jeunes qui n'ont aucun revenu et les jeunes qui déclarent les plus hauts revenus qui reçoivent le plus, soit des moyennes annuelles respectives de 2 142 $ et 2 607 $.

CONSOMMATION

Un profil de consommation comparable à leurs aînés sauf pour les jeunes aux études

Le logement, l'alimentation, le transport, l'habillement et les loisirs constituent les cinq principales sources de dépenses des ménages. Ces dépenses représentent les trois quarts de leur budget de consommation. Les dépenses de logement et d'alimentation sont pratiquement d'égale importance et comptent à elles seules pour 40 % de toutes les dépenses.

Le profil de consommation des ménages dont le chef a moins de 30 ans n'est pas vraiment différent de celui de l'ensemble des ménages. En 1986, les ménages ont consacré 22 % de leur budget de consommation au logement, 19 % à l'alimentation, 17 % au transport, 8 % à l'habillement et 7 % aux loisirs.

Si les différences dans le profil de consommation selon l'âge du chef semblent peu importantes, elles le sont davantage au regard d'autres caractéristiques. Le statut en est une illustration. Ainsi, les dépenses reliées au logement représentent 16 % des dépenses d'un étudiant au postsecondaire et 30 % de celles d'un jeune en emploi. Cette différence s'explique, en partie, par le fait que généralement les étudiants demeurent dans des chambres ou partagent à plusieurs les coûts d'un logement locatif.

Face aux achats :

Épargne et prudence

Selon une étude de l'Office de la protection du consommateur, publiée en 1986 et portant sur les habitudes de consommation des 19-24 ans, les jeunes adoptent des attitudes plus conservatrices telles l'épargne et la prudence dans les achats. La planification financière et l'épargne semblent faire partie des habitudes des jeunes consommateurs. Ceci leur permet de mieux gérer leurs dépenses et de faire face à l'imprévu.

Par ailleurs, selon les résultats de l'enquête de 1988 sur les habitudes de consommation des Québécoises et Québécois, si les jeunes rencontrent des problèmes de consommation, ils sont portés à en signaler un plus grand nombre que les autres groupes d'âge. Toutefois, proportionnellement, ils entreprennent moins de démarches que les autres groupes d'âges pour les régler.

Situation démographique :

- Le poids démographique des jeunes a diminué. En 1990, les 1 606 300 jeunes de 15-29 ans forment 23 % de la population québécoise, comparativement à 29 % en 1981;
- La proportion de jeunes issus des communautés culturelles parmi la population des 15-29 ans a augmenté, passant de 8 % en 1981 à 12 % en 1986;
- Les accidents routiers et le suicide sont les deux principales causes de décès chez les 15-29 ans.

Santé :

- Les jeunes de 15-24 ans se considèrent en bonne santé. Ainsi, 95 % s'estiment en bonne santé physique alors que 75 % s'estiment en bonne forme psychologique;
- Les jeunes femmes et les jeunes hommes de 15-24 ans consacrent plus de temps à l'activité physique en 1988 qu'en 1981;
- Les jeunes sont davantage exposés aux MTS, puisque 70 % des cas recencés concernent des jeunes de 15-29 ans;
- Une consommation d'alcool davantage répandue, quoiqu'occasionnelle;

Aspects de la vie sociale :

- Davantage de jeunes de 15-24 ans vivent avec leurs parents, soit 69 % en 1986 comparativement à 67 % en 1981;
- Le pourcentage de ménages à une seule personne chez les 15-34 ans a augmenté entre 1981 et 1986, passant de 16 % à 20 %;
- L'union de fait est en progression;
- Le pourcentage de jeunes familles monoparentales a augmenté; il est passé de 9 % à 20 % entre 1980 et 1986;
- Les jeunes de moins de 35 ans qui ne résident plus chez leurs parents sont très majoritairement locataires;
- La très grande majorité des jeunes de 17-30 ans sont satisfaits de l'atmosphère qui règne à l'école;
- Les relations interculturelles sont dans l'ensemble positives;
- Les jeunes de 18-25 ans se montrent peu intéressés par les programmes de loisirs offerts par les municipalités;
- La population itinérante rajeunit: 4 itinérants sur 10 auraient moins de 30 ans

- La scolarisation a augmenté. Ainsi, en 1987, le taux de scolarisation à 16 ans s'établit à 90 % comparativement à 51 % en 1961;
- Les abandons scolaires sont à la hausse au secondaire et au collégial;
- La probabilité d'abandonner avant l'obtention d'un diplôme secondaire affecte plus de 4 garçons sur 10 et un peu moins de 3 filles sur 10;
- L'effectif à l'enseignement professionnel aux jeunes a fortement diminué;
- Filles et garçons optent encore très majoritairement pour des choix traditionnels;
- Une minorité d'étudiants du collégial (33 %) obtiennent leur diplôme dans les délais prescrits.

Marché du travail :

- La part relative des jeunes sur le marché du travail a diminué. En 1990, les 1 108 000 jeunes de 15-29 ans présents sur le marché du travail composent 33 % de la population active en regard de 41 % en 1981.
- L'augmentation du taux d'activité des 15-29 ans ne résulte pas uniquement d'une plus grande participation des jeunes au marché du travail mais tient aussi au fait de la diminution du poids démographique des 15-24 ans parmi les 15-29 ans;
- L'augmentation du taux d'activité chez les 15-24 ans est surtout imputable aux étudiants à temps plein;
- La diminution du taux de chômage des 15-29 ans est en partie imputable à la diminution de leur poids démographique;
- Une augmentation du taux de chômage chez les jeunes ayant une scolarité égale ou inférieure à un Secondaire 11;

Emploi :

- Augmentation du rapport emploi/population. En 1990, 63,3 % (963 000) jeunes de 15-29 ans sont en emploi, une hausse de 6 points de pourcentage par rapport à 1981;
- Diminution de l'emploi à temps plein. En 1990, 78,4 % des 15-29 ans travaillent à temps plein comparativement à 84,4 % en 1981;
- L'augmentation du temps partiel est moins importante chez les 15-29 ans que chez les travailleurs plus âgés. En 1990, 49,4 % de tous les emplois à temps partiel sont occupés par des jeunes de 15-29 ans comparativement à 54,4 % en 1981;
- Forte augmentation des jeunes travailleurs autonomes; leur proportion a doublé entre 1981 et 1990, passant de 3 % à 6 %;

- Une augmentation de l'emploi des jeunes dans les secteurs de la construction (44 %), du commerce (14 %) et des services (7 %);
- Une augmentation de la part de l'emploi autonome dans le secteur agricole.

Revenus et consommation :

- Écart croissant du revenu d'emploi entre les jeunes et les autres travailleurs;
- 28 % des prestataires de la sécurité du revenu sont des jeunes; parmi ceux-ci, 56 % le sont depuis plus de deux ans;
- Face aux achats, il semble que les jeunes aient une attitude de prudence.